

---

## COLLE NEOPRENE LIQUIDE 125ML

Liste des documents associés par le fournisseur au code EAN 3505390943793 sur Quick-FDS,  
en date du : 2022-08-13

---

Nom du Produit	Mise-à-jour	Page
<u>Soudal Colle Néoprène Liquide 44A</u>	2020-03-12	<u>3</u>
<u>COTEKA - Colle néoprène liquide</u>	2015-02-05	<u>33</u>



## Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : Soudal Colle Néoprène Liquide 44A  
 Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)  
 Type de produit REACH : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Colle/adhésif

##### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOULDAL N.V.  
 Everdongenlaan 18-20  
 B-2300 Turnhout  
 ☎ +32 14 42 42 31  
 📠 +32 14 42 65 14  
 sds@soudal.com

##### Fabricant du produit

SOULDAL N.V.  
 Everdongenlaan 18-20  
 B-2300 Turnhout  
 ☎ +32 14 42 42 31  
 📠 +32 14 42 65 14  
 sds@soudal.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h :  
 +32 14 58 45 45 (BIG)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Classe	Catégorie	Mentions de danger
Flam. Liq.	catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Skin Irrit.	catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit.	catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE	catégorie 3	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Aquatic Chronic	catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



Contient: hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane; colophane.

Mention d'avertissement Danger

##### Phrases H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Phrases P

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Rédigée par: Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen vzw (BIG)  
 Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel  
<http://www.big.be>  
 © BIG vzw

Motif de la révision: 3;9

Numéro de la révision: 0307

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de produit: 45108

1 / 30

134-15960-696-fr-FR

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Informations supplémentaires</b>	
EUH208	Contient: colophane. Peut produire une réaction allergique. - Ce produit ne doit pas être utilisé dans des lieux insuffisamment ventilés. - Ce produit ne doit pas être utilisé pour la pose de moquette.

## 2.3. Autres dangers

Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation  
Attention! La substance est absorbée par la peau

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Ne s'applique pas

### 3.2. Mélanges

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE N° de liste	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque
hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane 01-2119475514-35	921-024-6	20%<C<25%	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411	(1)(10)	Constituant
acétone 01-2119471330-49	67-64-1 200-662-2	10%<C<20%	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	(1)(2)(10)	Constituant
cyclohexane 01-2119463273-41	110-82-7 203-806-2	10%<C<20%	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	(1)(2)(10)	Constituant
acétate d'éthyle 01-2119475103-46	141-78-6 205-500-4	10%<C<20%	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	(1)(2)(10)	Constituant
butanone 01-2119457290-43	78-93-3 201-159-0	10%<C<20%	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	(1)(2)(10)	Constituant
masse réactionnelle de 2,2' méthylène bis (4-tert- butylphénol), de 4-tert-butyl-2,6-bis [(5-tert-butyl-2- hydroxyphényl) méthyl] phénol et de 2,2'- méthylènebis (4-tert-butyl-6 - [(5-tert-butyl-2- hydroxyphényl) méthyl] phénol}	25085-50-1 472-160-3	1%<C<10%	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	(1)	Constituant
2,6-di-tert-butyl-p-crésol 01-2119480433-40	128-37-0 204-881-4	0.1%<C<2.5 %	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	(1)(2)	Constituant
colophane 01-2119480418-32	8050-09-7 232-475-7	0.1%<C<1%	Skin Sens. 1; H317	(1)(2)	Constituant
oxyde de zinc 01-2119463881-32	1314-13-2 215-222-5	0.1%<C<0.25 %	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	(17)(1)(2)	Constituant

(1) Texte intégral des phrases H: voir point 16

(2) Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006

(17) Ce composant est chimiquement fixé et ne peut se libérer

Note: les numéros 9xx-xxx-x sont des numéros de liste provisoires attribués par l'Echa dans l'attente d'un numéro d'inventaire CE officiel

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Mesures générales:

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

2 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire. Prévenir refroidissement en couvrant victime (pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort. En fonction de l'état: médecin/hôpital.

## Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

## Après contact avec la peau:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Du savon peut être utilisé. Ne pas utiliser des produits (chimiques) neutralisants sans avis médical. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

## Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Ne pas utiliser des produits (chimiques) neutralisants sans avis médical. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

## Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Ne pas utiliser des produits (chimiques) neutralisants sans avis médical. Ne pas faire boire du lait/de l'huile. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.2.1 Symptômes aigus

#### Après inhalation:

EXPOSITION A DE FORTES CONCENTRATIONS: Etat de faiblesse. Irritation des voies respiratoires. Nausées. Vomissements. Maux de tête. Dépression du système nerveux central. Vertiges. Narcose. Excitation/agitation. Ivresse. Troubles de capacité de réaction. Difficultés respiratoires. Pertes de connaissance.

#### Après contact avec la peau:

Picotement/irritation de la peau.

#### Après contact avec les yeux:

Irritation du tissu oculaire.

#### Après ingestion:

Gorge sèche/mal de gorge. Risque de pneumonie aspiratoire. Douleurs gastrointestinales. Dépression du système nerveux central. Symptômes similaires à ceux observés après inhalation.

### 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide à mousse classe B, Extincteur rapide au CO2.

Grand incendie: Mousse classe B (résistant à l'alcool), Eau pulvérisée si la flaque ne peut pas s'étendre.

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.

Grand incendie: Eau; risque d'extension de la flaque.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Échauffement/combustion: libération de monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### 5.3.1 Instructions:

Refroidir à l'eau les récipients fermés lorsque ceux-ci sont exposés au feu. Ne pas déplacer la cargaison si exposée à la chaleur. Tenir compte des liquides d'extinction polluants. Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer.

#### 5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants (EN 374). Lunettes bien ajustables (EN 166). Protection de la tête/du cou. Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034). Échauffement/feu: appareil respiratoire à air comprimé (EN 136 + EN 137).

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Arrêter les moteurs et interdiction de fumer. Ni flammes nues ni étincelles. Appareils et éclairage utilisables en atmosphère explosive.

#### 6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

#### 6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants (EN 374). Lunettes bien ajustables (EN 166). Protection de la tête/du cou. Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

#### Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit qui se libère. Endiguer le liquide répandu. Essayer de réduire l'évaporation. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

3 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber liquide répandu dans matériau incombustible p.ex.: sable, terre, vermiculite. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Porter produit recueilli au fabricant/à instance compétente. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir point 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ventilation insuffisante: éloigner flammes nues/étincelles. Ventilation insuffisante: utiliser des appareils/de l'éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Ventilation insuffisante: prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Observer l'hygiène usuelle. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Ne pas rejeter les déchets à l'égout. Tenir l'emballage bien fermé.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver dans un endroit frais. Ventilation au ras du sol. Local à l'épreuve du feu. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 18 mois.

#### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, sources d'ignition, acides (forts), bases (fortes).

#### 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Fer-blanc.

#### 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Exposition professionnelle

##### a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

#### UE

Acétate d'éthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	734 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	400 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	1468 mg/m <sup>3</sup>
Acétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	1210 mg/m <sup>3</sup>
Butanone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	600 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	300 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	900 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	700 mg/m <sup>3</sup>

#### Belgique

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

4 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol (vapeur et aérosol)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	2 mg/m <sup>3</sup>
2-Butanone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	600 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée	300 ppm
	Valeur courte durée	900 mg/m <sup>3</sup>
Acétate d'éthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	734 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée	400 ppm
	Valeur courte durée	1468 mg/m <sup>3</sup>
Acétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée	1000 ppm
	Valeur courte durée	2420 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	100 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	350 mg/m <sup>3</sup>
Zinc (oxyde de) (fraction alvéolaire)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	2 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée	10 mg/m <sup>3</sup>

## Pays-Bas

2-Butanon	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	197 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	590 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	300 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	900 mg/m <sup>3</sup>
Aceton	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	501 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	1002 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	2420 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexaan	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	700 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	400 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	1400 mg/m <sup>3</sup>
Ethylacetaat	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	734 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	1468 mg/m <sup>3</sup>

## France

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	10 mg/m <sup>3</sup>
Acétate d'éthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	400 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	1400 mg/m <sup>3</sup>
Acétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	1000 ppm
	Valeur courte durée (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	2420 mg/m <sup>3</sup>
Colophane (produits de décomposition des baguettes de soudure, exprimés en aldéhyde formique)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	0.1 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	700 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (VL: Valeur non réglementaire indicative)	375 ppm
	Valeur courte durée (VL: Valeur non réglementaire indicative)	1300 mg/m <sup>3</sup>
Méthyléthylcétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	200 ppm

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

5 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Méthyléthylcétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	600 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	300 ppm
	Valeur courte durée (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	900 mg/m <sup>3</sup>
Zinc (oxyde de, fumées)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	5 mg/m <sup>3</sup>
Zinc (oxyde de, poussières)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	10 mg/m <sup>3</sup>

## Allemagne

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	10 mg/m <sup>3</sup>
Acéton	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	1200 mg/m <sup>3</sup>
Butanon	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	600 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexan	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	700 mg/m <sup>3</sup>
Ethylacetat	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	730 mg/m <sup>3</sup>

## UK

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	10 mg/m <sup>3</sup>
Acetone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1500 ppm
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	3620 mg/m <sup>3</sup>
Butan-2-one (methyl ethyl ketone)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	600 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	300 ppm
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	899 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	100 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	350 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	300 ppm
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1050 mg/m <sup>3</sup>
Ethyl acetate	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	734 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	400 ppm
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1468 mg/m <sup>3</sup>
Rosin-based solder flux fume	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	0.05 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	0.15 mg/m <sup>3</sup>

## USA (TLV-ACGIH)

Acetone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	250 ppm
	Valeur courte durée (TLV - Adopted Value)	500 ppm
Butylated hydroxytoluene (BHT)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	2 mg/m <sup>3</sup> (IFV)
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	100 ppm
Ethyl acetate	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	400 ppm
Methyl ethyl ketone (MEK)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	200 ppm
	Valeur courte durée (TLV - Adopted Value)	300 ppm
Resin acids, as total Resin acids	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	0.001 mg/m <sup>3</sup> (I)
Zinc oxide	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	2 mg/m <sup>3</sup> (R)
	Valeur courte durée (TLV - Adopted Value)	10 mg/m <sup>3</sup> (R)

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

6 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

(IFV): Inhalable fraction and vapor

(I): Inhalable fraction

(R): Respirable fraction

## b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

### Allemagne

Acetone (Acetone)	Urin: expositionsende, bzw. schichtende	80 mg/l	11/2012 Ständige Senatskommission zur Prüfung gesundheitsschädlicher Arbeitsstoffe der DFG
Butanon (2-Butanon; Ethylmethylketon) (Butanon (2-Butanon))	Urin: expositionsende, bzw. schichtende	2 mg/l	05/2015 Ständige Senatskommission zur Prüfung gesundheitsschädlicher Arbeitsstoffe der DFG
Cyclohexan (1,2-Cyclohexandiol (nach Hydrolyse))	Urin: bei langzeitexposition: am schichtende nach mehreren vorangegangenen schichten expositionsende, bzw. schichtende	150 mg/g Kreatinin	11/2012 Ständige Senatskommission zur Prüfung gesundheitsschädlicher Arbeitsstoffe der DFG

### UK

Butan-2-one (butan-2-one)	Urine: post shift	70 µmol/L	
---------------------------	-------------------	-----------	--

### USA (BEI-ACGIH)

Acetone (Acetone)	Urine: end of shift	25 mg/L	Nonspecific
Methyl ethyl ketone (MEK)	urine: end of shift	2 mg/L	Nonspecific

## 8.1.2 Méthodes de prélèvement

Nom de produit	Essai	Numéro
2-Butanone (MEK) (Methyl ethyl ketone)	NIOSH	2500
2-Butanone (Methyl ethyl ketone)	OSHA	84
2-Butanone (organic and inorganic gases by Extractive FTIR)	NIOSH	3800
2-Butanone (Volatile Organic compounds)	NIOSH	2549
2-Butanone	OSHA	1004
2-Butanone	OSHA	13
Acetone (ketones 1)	NIOSH	1300
Acetone (ketones I)	NIOSH	2555
Acetone (organic and inorganic gases by Extractive FTIR)	NIOSH	3800
Acetone (Volatile Organic compounds)	NIOSH	2549
ACETONE and METHYL ETHYL KETONE in urine	NIOSH	8319
Acetone	OSHA	69
Cyclohexane (Hydrocarbons, BP36 to 126C)	NIOSH	1500
Cyclohexane	OSHA	1022
Cyclohexane	OSHA	7
Di-tert-butyl-p-cresol	OSHA	2108
Ethyl acetate (Volatile Organic compounds)	NIOSH	2549
Ethyl Acetate	NIOSH	1457
Ethyl Acetate	OSHA	7
MEK	NIOSH	8002
Methyl Ethyl Ketone (ketones I)	NIOSH	2555
Methyl Ethyl Ketone	OSHA	16
Zinc (Elements)	NIOSH	7300
Zinc (Zn)	NIOSH	7302
Zinc (Zn)	NIOSH	7304
Zinc Oxide	NIOSH	7030
Zinc Oxide	NIOSH	7502
Zinc Oxide	OSHA	ID 121
Zinc Oxide	OSHA	ID 143

## 8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

## 8.1.4 Valeurs seuils

### DNEL/DMEL - Travailleurs

hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, &lt; 5% n-hexane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	2035 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	773 mg/kg bw/jour	

acétone

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	1210 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	2420 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	186 mg/kg bw/jour	

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

7 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## cyclohexane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	700 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	1400 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	700 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	1400 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	2016 mg/kg bw/jour	

## acétate d'éthyle

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	63 mg/kg bw/jour	

## butanone

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	600 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1161 mg/kg bw/jour	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	3.5 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.5 mg/kg bw/jour	

## colophane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	10 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	2.131 mg/kg bw/jour	

## oxyde de zinc

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	5 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	0.5 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	83 mg/kg bw/jour	

## DNEL/DMEL - Grand public

### hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	608 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	699 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	699 mg/kg bw/jour	

## acétone

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	200 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	62 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour	

## cyclohexane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	206 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	412 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	206 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	412 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1186 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	59.4 mg/kg bw/jour	

## acétate d'éthyle

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	37 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	4.5 mg/kg bw/jour	

## butanone

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	106 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	412 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	31 mg/kg bw/jour	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.25 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.86 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.25 mg/kg bw/jour	

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

8 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## colophane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1.065 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	1.065 mg/kg bw/jour	

## oxyde de zinc

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	2.5 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	83 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.83 mg/kg bw/jour	

## PNEC

### acétone

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	10.6 mg/l	
Eau de mer	1.06 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	21 mg/l	
STP	100 mg/l	
Sédiment d'eau douce	30.4 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	3.04 mg/kg sédiment dw	
Sol	29.5 mg/kg sol dw	

### cyclohexane

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.207 mg/l	
Eau de mer	0.207 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	0.207 mg/l	
STP	3.24 mg/l	
Sédiment d'eau douce	16.68 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	16.68 mg/kg sédiment dw	
Sol	3.38 mg/kg sol dw	

### acétate d'éthyle

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.24 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	1.65 mg/l	
Eau de mer	0.024 mg/l	
STP	650 mg/l	
Sédiment d'eau douce	1.15 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.115 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.148 mg/kg sol dw	
Oral	0.2 g/kg alimentation	

### butanone

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	55.8 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	55.8 mg/l	
Eau de mer	55.8 mg/l	
STP	709 mg/l	
Sédiment d'eau douce	284.74 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	284.7 mg/kg sédiment dw	
Sol	22.5 mg/kg sol dw	
Nourriture	1000 mg/kg alimentation	

### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.199 µg/l	
Eau de mer	0.02 µg/l	
Eau (rejets intermittents)	1.99 µg/l	
STP	0.17 mg/l	
Sédiment d'eau douce	99.6 µg/kg sédiment dw	
Eau salée	9.96 µg/kg sédiment dw	
Sol	47.69 µg/kg sol dw	
Oral	8.33 mg/kg alimentation	

### colophane

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.002 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	0.016 mg/l	
STP	1000 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0.007 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.001 mg/kg sédiment dw	

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

9 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

oxyde de zinc

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	20.6 µg/l	
Eau de mer	6.1 µg/l	
STP	100 µg/l	
Sédiment d'eau douce	117.8 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	56.5 mg/kg sédiment dw	
Sol	35.6 mg/kg sol dw	

## 8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ventilation insuffisante: éloigner flammes nues/étincelles. Ventilation insuffisante: utiliser des appareils/de l'éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Ventilation insuffisante: prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Travailler sous aspiration locale/ventilation. Mesurer régulièrement la concentration dans l'air.

### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

#### a) Protection respiratoire:

Masque complet avec filtre de type A si conc. dans l'air > valeur limite d'exposition.

#### b) Protection des mains:

Gants de protection contre les produits chimiques (EN 374).

#### c) Protection des yeux:

Lunettes bien ajustables (EN 166).

#### d) Protection de la peau:

Protection de la tête/du cou. Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Liquide
Viscosité	Visqueux
Odeur	Odeur caractéristique
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible
Couleur	Incolore
Taille des particules	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité	1 - 7.4 vol %
Inflammabilité	Liquide et vapeurs très inflammables.
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Point de fusion	< -50 °C ; 1013 hPa
Point d'ébullition	60 °C - 95 °C ; 1013 hPa
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	240 hPa ; 20 °C
Solubilité	L'eau ; 0.02 g/100 ml ; 20 °C
Densité relative	0.86
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-ignition	260 °C ; 1013 hPa
Point d'éclair	-25 °C ; 1013 hPa
Propriétés explosives	Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives
Propriétés comburantes	Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes
pH	Aucun renseignement disponible

### 9.2. Autres informations

Densité absolue	860 kg/m <sup>3</sup>
-----------------	-----------------------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Peut s'enflammer en contact avec une étincelle. Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation. Aucun renseignement disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

10 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

## 10.4. Conditions à éviter

### Mesures de précaution

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ventilation insuffisante: éloigner flammes nues/étincelles. Ventilation insuffisante: utiliser des appareils/de l'éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Ventilation insuffisante: prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

## 10.5. Matières incompatibles

Acides (forts), bases (fortes).

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Échauffement/combustion: libération de monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.1 Résultats d'essais

##### Toxicité aiguë

##### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	CL50		≥ 2000 mg/kg bw		Rat	Valeur calculée	
Dermal	DL50		≥ 2000 mg/kg bw		Lapin	Valeur calculée	
Inhalation	CL50		≥ 5 mg/l/4h		Rat	Valeur calculée	
Inhalation (vapeurs)	ATE		5 mg/l/4h			Valeur calculée	
Inhalation (brouillard)	ATE		5 mg/l/4h			Valeur calculée	

Le jugement du mélange est fondé sur des données d'essai sur l'ensemble du mélange hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50		> 5840 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Read-across	
Dermal	DL50		> 2800 mg/kg bw	24 semaine(s)	Rat (masculin / féminin)	Produit similaire	
Inhalation (vapeurs)	CL50		> 25.2 mg/l	4 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

##### acétone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	5800 mg/kg		Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	20000 mg/kg		Lapin (mâle)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 15800 mg/kg bw	24 h	Lapin (mâle)	Éléments de preuve	
Inhalation (vapeurs)	CL50	Autres	76 mg/l	4 h	Rat (femelle)	Éléments de preuve	
Inhalation (vapeurs)	LCL0	Autres	16000 ppm	4 h	Rat	Valeur expérimentale	

##### cyclohexane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	> 5000 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 2000 mg/kg bw		Lapin (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CL50	Équivalent à OCDE 403	> 19.07 mg/l	4 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

11 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## acétate d'éthyle

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	10200 mg/kg bw		Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	24h cuff method	> 20000 mg/kg bw	24 h	Lapin (mâle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CL0	Équivalent à OCDE 403	29.3 mg/l	4 h	Rat	Valeur expérimentale	

## butanone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 423	2193 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 10 ml/kg bw	24 h	Lapin (mâle)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 401	> 6000 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

## colophane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Autres	2800 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

## oxyde de zinc

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	> 5000 mg/kg		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (poussières)	CL50	Équivalent à OCDE 403	> 5.7 mg/l	4 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

## Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

## Corrosion/irritation

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Non irritant				Lapin	Read-across	
Peau	Irritant	Équivalent à OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

## acétone

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant	OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Éléments de preuve	
Peau	Non irritant	Autres	3 jour(s)	24; 48; 72 heures	Cobaye	Éléments de preuve	
Inhalation	Légèrement irritant	Étude d'observation humaine	20 minutes		Humain	Littérature	

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

12 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## cyclohexane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Légèrement irritant	Équivalent à OCDE 405		1 heure	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Irritant; catégorie 2					Annexe VI	
Inhalation	Irritant					Étude de littérature	

## acétate d'éthyle

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Légèrement irritant	Équivalent à OCDE 405		1; 24; 48; 72 heures; 7; 14; 21 jours	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique
Oeil	Irritant; catégorie 2					Annexe VI	
Peau	Légèrement irritant	Équivalent à OCDE 404	24 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

La classification de cette substance selon l'Annexe VI est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

## butanone

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant	Équivalent à OCDE 405		24; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Exposition unique
Peau	Non irritant	OCDE 404	4 h	4; 24; 48; 72 heures	Lapin	Read-across	

masse réactionnelle de 2,2 'méthylène bis (4-tert-butylphénol), de 4-tert-butyl-2,6-bis [(5-tert-butyl-2-hydroxyphényl) méthyl] phénol et de 2,2'-méthylènebis [4-tert-butyl-6 - [(5-tert-butyl-2-hydroxyphényl) méthyl] phénol]

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant; catégorie 2					Littérature	
Peau	Irritant; catégorie 2					Littérature	
Inhalation	Irritant; STOT SE cat.3					Littérature	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Non irritant	OCDE 405		24; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	OCDE 404		24; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

## colophane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Non irritant	OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique
Peau	Non irritant	OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

## oxyde de zinc

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Non irritant	OCDE 405	24 h	24; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	OCDE 404	24 h	24 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Sans objet (test in vitro)	Non corrosif	OCDE 431	3 minutes	24; 72 heures	Épiderme humain reconstitué	Valeur expérimentale	

## Conclusion

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

13 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Équivalent à OCDE 406		24; 48 heures	Cobaye (masculin / féminin)	Read-across	

## acétone

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Observation des humains			Humain	Littérature	

## cyclohexane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Méthode B.6 de l'UE		24; 48 heures	Cobaye (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

## acétate d'éthyle

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Intradermal	Non sensibilisant	OCDE 406			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

## butanone

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Essai de maximalisation sur cochon d'Inde		24; 48 heures	Cobaye (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Peau	Non sensibilisant	Observation des humains			Humain (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

## colophane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Observation des humains			Humain (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Peau	Sensibilisant; catégorie 1					Annexe VI	

La classification de cette substance selon l'Annexe VI est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

## oxyde de zinc

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	
Peau	Non sensibilisant	Observation des humains	2 jours (en continu)	72 heures	Humain	Valeur expérimentale	

## Conclusion

Non classé comme sensibilisant par voie cutanée  
Non classé comme sensibilisant par inhalation

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

### hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Inhalation (vapeurs)	NOAEC		4200 mg/m <sup>3</sup> air		Aucun effet	3 jours (8h / jour)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale
Inhalation (vapeurs)	NOAEC		14000 mg/m <sup>3</sup>		aucun effet neurotoxique	3 jours (8h / jour)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale
			STOT SE cat.3		Somnolence, vertiges			Annexe VI

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

14 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## acétone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Oral	NOAEL	Équivalent à OCDE 408	20 mg/l		Aucun effet	13 semaine(s)	Souris (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation (vapeurs)	NOAEC		19000 ppm		Aucun effet	8 semaine(s)	Rat (mâle)	Éléments de preuve
Inhalation (vapeurs)	Niveau de dose	Étude d'observation humaine	361 ppm	Système nerveux central	Effets neurotoxiques	2 jour(s)	Humain	Étude épidémiologique

## cyclohexane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Oral								Dispense de données
Dermal								Dispense de données
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	EPA OPPTS 870.3465	7000 ppm		Aucun effet systémique néfaste	13 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	EPA OPPTS 870.3465	500 mg/m <sup>3</sup> air	Système nerveux central	Aucun effet	6 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale

## acétate d'éthyle

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	EPA OTS 795.2600	900 mg/kg bw/jour	Généraux	Aucun effet	90 jour(s) - 92 jour(s)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Par voie orale (sonde gastrique)	LOAEL	EPA OTS 795.2600	3600 mg/kg bw/jour	Généraux	Poids corporel, poids des organes, consommation d'aliments	90 jour(s) - 92 jour(s)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation	NOEC	EPA OTS 798.2450	350 ppm		Aucun effet systémique néfaste	13 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation			STOT SE cat.3		Somnolence, vertiges			Annexe VI

## butanone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Oral								Dispense de données
Dermal								Dispense de données
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	Équivalent à OCDE 413	5041 ppm		Aucun effet	13 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation (vapeurs)			STOT SE cat.3	Système nerveux central	Somnolence, vertiges			Annexe VI

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL		25 mg/kg bw/jour		Aucun effet		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale

## colophane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	Essai de toxicité subchronique	0.2 %		Aucun effet	90 jour(s)	Rat (masculin / féminin)	Données insuffisantes, non concluantes
Dermal								Dispense de données
Inhalation								Dispense de données

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

15 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## oxyde de zinc

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOEL	OCDE 408	3000 ppm		Aucun effet	13 semaines (tous les jours)	Rat (masculin / féminin)	Read-across
Inhalation (aérosol)	NOAEL	OCDE 413	1.5 mg/m <sup>3</sup> air		Aucun effet	13 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale

## Conclusion

Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Non classé pour la toxicité subchronique

## Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

### hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif	OCDE 476		Aucun effet	Read-across	

### acétone

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

### cyclohexane

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

### acétate d'éthyle

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 473	Ovaire de hamster chinois (CHO)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

### butanone

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 473	Cellules de foie de rat	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif	Test d'Ames	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif	Équivalent à OCDE 473	Ovaire de hamster chinois (CHO)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif	Équivalent à OCDE 479	Ovaire de hamster chinois (CHO)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

16 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## colophane

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif	OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif	OCDE 473	Lymphocytes humains	Aucun effet	Valeur expérimentale	

## oxyde de zinc

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

## Mutagenicité sur les cellules germinales (in vivo)

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

#### acétone

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif		13 semaine(s)	Souris (masculin / féminin)		Littérature

#### cyclohexane

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 475	5 jours (6h / jour)	Rat (masculin / féminin)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

#### acétate d'éthyle

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	Équivalent à OCDE 474		Souris (mâle)		Valeur expérimentale

#### butanone

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Intrapéritonéal)	Équivalent à OCDE 474		Souris (masculin / féminin)		Valeur expérimentale

#### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	Test d'aberration chromosomique	8 semaines (tous les jours)	Souris (mâle)		Valeur expérimentale
Négatif	Micronucleus test		Souris (femelle)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

#### oxyde de zinc

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	OCDE 474		Souris (mâle)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

## Conclusion

Non classé pour la mutagenicité ou la génotoxicité

## Cancérogénicité

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

#### acétone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Dermal	NOEL	Autres	79 mg	51 semaine(s)	Souris (femelle)	Aucun effet		Littérature

#### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Oral		Étude de toxicité cancérigène		104 semaine(s)	Rat (masculin / féminin)	Aucun effet cancérigène		Valeur expérimentale

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

17 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## colophane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Inhalation								Dispense de données
Dermal								Dispense de données
Oral								Dispense de données

## Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

## Toxicité pour la reproduction

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC		≥ 1200 ppm	10 jours (6h / jour)	Rat	Aucun effet		Read-across
Toxicité maternelle	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	900 ppm	10 jours (6h / jour)	Rat (femelle)	Aucun effet		Read-across
Effets sur la fertilité	NOAEL (P/F1)	Équivalent à OCDE 416	9000 ppm		Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Read-across

## acétone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	11000 ppm	6 jours (gestation, tous les jours) - 19 jours (gestation, tous les jours)	Rat (masculin / féminin)			Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL	Autres	900 mg/kg bw/jour	13 semaine(s)	Rat (mâle)	Aucun effet		Littérature

## cyclohexane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	7000 ppm	10 jours (6h / jour)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	2000 ppm	10 jours (6h / jour)	Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEC	Équivalent à OCDE 416	7000 ppm	> 11 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

## acétate d'éthyle

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Inhalation)	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	38000 mg/m <sup>3</sup> air	20 jour(s)	Rat	Aucun effet	Fœtus	Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Inhalation)	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	30400 mg/m <sup>3</sup> air	20 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (eau potable))	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	20700 mg/kg bw/jour	18 semaine(s)	Souris (masculin / féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

## butanone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Inhalation)	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	1002 ppm	10 jours (7h / jour)	Rat	Aucun effet	Fœtus	Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Inhalation)	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	1002 ppm	10 jours (7h / jour)	Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (eau potable))	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	1644 mg/kg bw/jour - 1771 mg/kg bw/jour		Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

18 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	375 mg/kg bw/jour		Rat (femelle)	Aucun effet	Fœtus	Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	93.5 mg/kg bw/jour		Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL		500 mg/kg bw/jour		Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
	NOAEL		100 mg/kg bw/jour		Rat (mâle)	Aucun effet		Valeur expérimentale

## colophane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL (F1)	OCDE 421	3000 ppm	30 jour(s) - 45 jour(s)	Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL (P)	OCDE 421	3000 ppm	30 jour(s) - 45 jour(s)	Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

## oxyde de zinc

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC	OCDE 414	7.5 mg/kg bw/jour	14 jours (6h / jour)	Rat	Aucun effet	Fœtus	Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEC	OCDE 414	7.5 mg/kg bw/jour	14 jours (6h / jour)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL (F1)	Équivalent à OCDE 416	7.5 mg/kg bw/jour	22 semaines (tous les jours)	Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Read-across

## Conclusion

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

## Toxicité autres effets

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

#### acétone

Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de la valeur
			Peau	Dessèchement ou gerçures de la peau			Étude de littérature Peau

#### cyclohexane

Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de la valeur
NOAEC		2000 ppm		Effets neurotoxiques	6 h	Rat (mâle)	Valeur expérimentale

#### acétate d'éthyle

Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de la valeur
			Peau	Déhydratation	6 jours (1x / jour)	Humain	Valeur expérimentale Peau
			Peau	Dessèchement ou gerçures de la peau			Littérature Peau

#### butanone

Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de la valeur
	Équivalent à OCDE 404		Peau	Dessèchement ou gerçures de la peau			Read-across Peau

## Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE OU REPETE: Teint rouge. Eruption/dermatite. Gorge sèche/mal de gorge. Maux de tête. Nausées. Etat de faiblesse. Risque d'inflammation des voies aériennes.

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

19 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	LL50	OCDE 203	11.4 mg/l WAF	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë crustacés	EL50	OCDE 202	3.0 mg/l WAF	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	EL50	OCDE 201	30 mg/l WAF - 100 mg/l WAF	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons	NOELR		2.045 mg/l	28	Oncorhynchus mykiss		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 211	0.17 mg/l WAF	21 jour(s)	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across
Toxicité micro-organismes aquatiques	EL50		35.57 mg/l	48 h	Tetrahymena pyriformis		Eau douce (non salée)	QSAR; Inhibition de la croissance

#### acétone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	Méthode C.1 de l'UE	5540 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CL50	Autres	12600 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50		> 7000 mg/l	96 h	Selenastrum capricornutum	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	Équivalent à OCDE 211	2212 mg/l	28 jour(s)	Daphnia magna	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale

#### cyclohexane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	Équivalent à OCDE 203	4.53 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration mesurée
Toxicité aiguë crustacés	CE50	Équivalent à OCDE 202	0.9 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	Équivalent à OCDE 201	9.317 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			Valeur expérimentale; GLP
	NOEC	OCDE 201	0.94 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons								Dispense de données
Toxicité chronique crustacés aquatiques								Dispense de données
Toxicité micro-organismes aquatiques	IC50		29 mg/l	15 h	Micro-organismes aérobies			Valeur expérimentale; Concentration nominale

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

20 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## acétate d'éthyle

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	US EPA	230 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Léthal
Toxicité aiguë crustacés	IC50		346 mg/l - 655 mg/l	24 h	Artemia salina		Eau salée	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	NOEC	OCDE 201	> 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons	NOEC	Équivalent à OCDE 210	< 9.65 mg/l	32 jour(s)	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	Équivalent à OCDE 211	2.4 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	Toxicity threshold	Équivalent à DIN 38412/8	650 mg/l	16 h	Pseudomonas putida	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale

## butanone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	2993 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Léthal
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	308 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	1972 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons								Dispense de données
Toxicité chronique crustacés aquatiques								Dispense de données
Toxicité micro-organismes aquatiques	Toxicity threshold	Équivalent à DIN 38412/8	1150 mg/l	16 h	Pseudomonas putida	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL0	Méthode C.1 de l'UE	≥ 0.57 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
	CL50	ECOSAR v1.00	0.199 mg/l	96 h	Pisces			QSAR
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	0.48 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
	NOEC	OCDE 202	0.15 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	ECOSAR v1.00	0.758 mg/l	96 h	Algae			Valeur calculée
Toxicité chronique poissons	NOEC	ECOSAR v1.00	0.041 mg/l		Pisces			Valeur calculée; Chronique
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 202	0.316 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50		1.7 mg/l	24 h	Tetrahymena pyriformis	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

21 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## colophane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	1 mg/l - 10 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	911 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	> 1000 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	OCDE 209	> 10000 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP

## oxyde de zinc

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	ASTM E729-88	0.169 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Ion de zinc
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	1 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Ion de zinc
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	IC50	OCDE 201	0.136 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Ion de zinc
	NOEC	OCDE 201	0.024 mg/l	3 jour(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Ion de zinc
Toxicité chronique poissons	NOEC	OCDE 215	0.039 mg/l	30 jour(s)	Oncorhynchus mykiss	Système à courant	Eau douce (non salée)	Read-across; Ion de zinc
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 211	0.04 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Ion de zinc
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	OCDE 209	> 1000 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP

## Conclusion

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301F	98 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### acétone

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301B	90.9 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### cyclohexane

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301F	77 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

#### Période de demi-valeur sol (t1/2 sol)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
	28 jour(s) - 180 jour(s)		Étude de littérature

### acétate d'éthyle

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
	69 %; Consommation d'O2	20 jour(s)	Valeur expérimentale

### butanone

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301D	98 %; Consommation d'O2	28 jour(s)	Valeur expérimentale

masse réactionnelle de 2,2 'méthylène bis (4-tert-butylphénol), de 4-tert-butyl-2,6-bis [(5-tert-butyl-2-hydroxyphényl) méthyl] phénol et de 2,2'-méthylènebis (4-tert-butyl-6 - [(5-tert-butyl-2-hydroxyphényl) méthyl] phénol)

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
	0 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

22 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301C	4.5 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	7.02 h	1500000 /cm <sup>3</sup>	Valeur calculée

### Biodégradation sol

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
	63.82 %	1 jour(s)	Valeur expérimentale

### Période de demi-valeur eau (t1/2 eau)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
BOWIN 4.10	37.5 jour(s); QSAR	Dégradation primaire	Valeur calculée

### Période de demi-valeur sol (t1/2 sol)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
EPI Suite	75 jour(s)	Dégradation primaire	Valeur calculée

### Période de demi-valeur air (t1/2 air)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	7.018 h	Dégradation primaire	Valeur calculée

## colophane

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301D	71 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

## Conclusion

### Eau

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

#### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

#### hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

#### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Aucun renseignement disponible			

#### acétone

#### BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	BCFWIN	3			Read-across

#### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		-0.23		Données d'essai

#### cyclohexane

#### BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF		167		Pimephales promelas	QSAR

#### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
Autres		3.44	25 °C	Valeur expérimentale

#### acétate d'éthyle

#### BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF		30	3 jour(s)	Leuciscus idus	Valeur expérimentale

#### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
EPA OPPTS 830.7560		0.68	25 °C	Valeur expérimentale

#### butanone

#### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		0.3	40 °C	Valeur expérimentale

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

23 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

masse réactionnelle de 2,2 'méthylène bis (4-tert-butylphénol), de 4-tert-butyl-2,6-bis [(5-tert-butyl-2-hydroxyphényl) méthyl] phénol et de 2,2'-méthylènebis [4-tert-butyl-6 - [(5-tert-butyl-2-hydroxyphényl) méthyl] phénol]

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		4.67 - 6.2	25 °C	Valeur expérimentale

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

### BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	OCDE 305	230 - 2500	56 jour(s)	Cyprinus carpio	Valeur expérimentale

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		5.1		Valeur expérimentale

## colophane

### BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	BCFBAF v3.00	56.2			QSAR

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		1.9		Valeur expérimentale

## oxyde de zinc

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		1.53		Valeur estimative

## Conclusion

Contient (un/des) composant(s) bioaccumulable(s)

## 12.4. Mobilité dans le sol

hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

### Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	98 %	0 %	0.9 %	0 %	1.3 %	Valeur calculée

## cyclohexane

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc		2.89	QSAR

## acétate d'éthyle

### Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	51.3 %	0 %	0.27 %	13.3 %	35.3 %	Valeur expérimentale

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
Koc	PCKOCWIN v1.66	23030	Valeur calculée
log Koc	PCKOCWIN v1.66	4.362	Valeur calculée

### Volatilité (H constante de la loi de Henry)

Valeur	Méthode	Température	Remarque	Détermination de la valeur
8.92E-5 atm m <sup>3</sup> /mol	SRC HENRYWIN v3.10			Valeur calculée

### Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	0.37 %		30.4 %	58.5 %	10.7 %	Valeur calculée

## colophane

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	0.8759	QSAR

## oxyde de zinc

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc		2.2	Étude de littérature

## Conclusion

Contient composant(s) avec potentiel de mobilité dans le sol

Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

En raison de données insuffisantes, il ne peut pas être répondu à la question de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

24 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## 12.6. Autres effets néfastes

### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

#### Gaz à effet de serre

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 517/2014)

#### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

#### cyclohexane

##### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

#### acétate d'éthyle

##### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

#### butanone

##### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

#### colophane

##### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

#### oxyde de zinc

##### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

##### Union européenne

Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par Règlement (UE) n° 1357/2014 et Règlement (UE) n° 2017/997.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 09\* (déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

#### 13.1.2 Méthodes d'élimination

Recycler/réutiliser. Incinérer sous surveillance avec valorisation énergétique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

#### 13.1.3 Emballages

##### Union européenne

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 10\* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus).

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Route (ADR)

#### 14.1. Numéro ONU

Numéro ONU	1133
------------	------

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition	Adhésifs
------------------	----------

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Numéro d'identification du danger	
Classe	3
Code de classification	F1

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	III
Étiquettes	3

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
--	-----

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.2.3.1.4 de l'ADR

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

25 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## Chemin de fer (RID)

14.1. Numéro ONU	Numéro ONU		1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Nom d'expédition		Adhésifs
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Numéro d'identification du danger		33
	Classe		3
	Code de classification		F1
14.4. Groupe d'emballage	Groupe d'emballage		III
	Étiquettes		3
14.5. Dangers pour l'environnement	Marque matière dangereuse pour l'environnement		oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions spéciales		
	Quantités limitées		Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse
	Mention spécifique		Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.2.3.1.4 du RID

## Voies de navigation intérieures (ADN)

14.1. Numéro ONU	Numéro ONU		1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Nom d'expédition		Adhésifs
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe		3
	Code de classification		F1
14.4. Groupe d'emballage	Groupe d'emballage		III
	Étiquettes		3
14.5. Dangers pour l'environnement	Marque matière dangereuse pour l'environnement		oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions spéciales		
	Quantités limitées		Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse
	Mention spécifique		Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.2.3.1.4 de l'ADN

## Mer (IMDG/IMSBC)

14.1. Numéro ONU	Numéro ONU		1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Nom d'expédition		adhesives
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe		3
14.4. Groupe d'emballage	Groupe d'emballage		III
	Étiquettes		3
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin		P
	Marque matière dangereuse pour l'environnement		oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions spéciales		223
	Dispositions spéciales		955
	Quantités limitées		Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse
	Mention spécifique		Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.3.2.2 du Code IMDG
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Annexe II de Marpol 73/78		Sans objet, basé sur les informations disponibles

## Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU	Numéro ONU		1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Nom d'expédition		Adhesives
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe		3

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

26 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	III
Étiquettes	3

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	OUI
--	-----

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	A3
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 3.3.3.1 de l'OACI

## Transport passagers et cargo

Quantités limitées: quantité nette max. par emballage	10 L
---	------

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
78.031 % - 78.047 %	
671.07 g/l - 671.20 g/l	

#### REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

	Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Conditions de restriction
<ul style="list-style-type: none"> <li>· hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, &lt; 5% n-hexane</li> <li>· acétone</li> <li>· cyclohexane</li> <li>· acétate d'éthyle</li> <li>· butanone</li> </ul>	Substances ou mélanges liquides qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008: <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F;</li> <li>b) les classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10;</li> <li>c) la classe de danger 4.1;</li> <li>d) la classe de danger 5.1.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne peuvent être utilisés:               <ul style="list-style-type: none"> <li>— dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des candeliers,</li> <li>— dans des farces et attrapes,</li> <li>— dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs.</li> </ul> </li> <li>2. Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché.</li> <li>3. Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et:               <ul style="list-style-type: none"> <li>— s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public,</li> <li>— s'ils présentent un danger en cas d'aspiration et sont étiquetés H304.</li> </ul> </li> <li>4. Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN).</li> <li>5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et mélanges dangereux, les fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les exigences suivantes:               <ul style="list-style-type: none"> <li>a) l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants" et, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, "L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</li> <li>b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</li> <li>c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.</li> </ul> </li> <li>6. Au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2014, la Commission invite l'Agence européenne des produits chimiques à élaborer un dossier, conformément à l'article 69 du présent règlement, en vue de l'interdiction éventuelle des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public.</li> <li>7. Les personnes physiques ou morales qui mettent sur le marché, pour la première fois, des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec H304 communiquent, pour le 1<sup>er</sup> décembre 2011, puis sur une base annuelle, à l'autorité compétente de l'État membre concerné des informations sur les produits de substitution pour les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec H304. Les États membres mettent ces données à la disposition de la Commission.»</li> </ol>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, &lt; 5% n-hexane</li> <li>· acétone</li> <li>· cyclohexane</li> <li>· acétate d'éthyle</li> <li>· butanone</li> </ul>	Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne peuvent être utilisées en tant que substances ou dans des mélanges contenus dans des générateurs d'aérosols mis sur le marché à l'intention du grand public à des fins de divertissement et de décoration comme:               <ul style="list-style-type: none"> <li>— les scintillants métallisés destinés principalement à la décoration,</li> <li>— la neige et le givre artificiels,</li> <li>— les coussins "péteurs",</li> <li>— les bombes à serpents,</li> <li>— les excréments factices,</li> <li>— les mirlions,</li> </ul> </li> </ol>

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

27 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

	ou non à l'annexe VI, partie 3, de ce règlement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— les paillettes et les mousses décoratives,</li> <li>— les toiles d'araignée artificielles,</li> <li>— les boules puantes.</li> </ul> <p>2. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires en matière de classification, d'emballage et d'étiquetage des substances, les fournisseurs veillent à ce que, avant la mise sur le marché, l'emballage des générateurs d'aérosols visés ci-dessus porte d'une manière visible, lisible et indélébile la mention suivante: "Usage réservé aux utilisateurs professionnels."</p> <p>3. Par dérogation, les paragraphes 1 et 2 ne sont pas applicables aux générateurs d'aérosols visés à l'article 8, paragraphe 1, point a), de la directive 75/324/CEE du Conseil.</p> <p>4. Les générateurs d'aérosols visés aux paragraphes 1 et 2 ne peuvent être mis sur le marché que s'ils satisfont aux exigences qui y sont énoncées.</p>
cyclohexane	Cyclohexane	<p>1. Ne peut être mis sur le marché pour la première fois après le 27 juin 2010, pour la vente au public, en tant que constituant d'adhésifs de contact à base de néoprène à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % en poids dans des emballages d'un poids supérieur à 350 g.</p> <p>2. Les adhésifs de contact à base de néoprène contenant du cyclohexane et non conformes au paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché pour la vente au public après le 27 décembre 2010.</p> <p>3. Sans préjudice des autres dispositions de la législation communautaire concernant la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances et des mélanges, les fournisseurs veillent à ce que, avant leur mise sur le marché, les adhésifs de contact à base de néoprène contenant du cyclohexane à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % en poids qui sont mis sur le marché pour être vendus au public après le 27 décembre 2010 portent de manière visible, lisible et indélébile les mentions suivantes: " — Ce produit ne doit pas être utilisé dans des lieux insuffisamment ventilés. — Ce produit ne doit pas être utilisé pour la pose de moquette."</p>

## Législation nationale Belgique

Soudal Colle Néoprène Liquide 44A  
Aucun renseignement disponible

## Législation nationale Pays-Bas

Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Waterbezwaarlijkheid	B (2); Algemene Beoordelingsmethodiek (ABM)
----------------------	---

### butanone

Huidopname (wettelijk)	2-Butanon; H
------------------------	--------------

## Législation nationale France

Soudal Colle Néoprène Liquide 44A  
Aucun renseignement disponible

### butanone

Risque de pénétration percutanée	Méthyléthylcétone; PP
----------------------------------	-----------------------

## Législation nationale Allemagne

Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

WGK	2; Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV) - 18. April 2017
-----	--

### hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

TA-Luft	5.2.5/I
---------	---------

### acétone

TA-Luft	5.2.5
---------	-------

TRGS900 - Risiko der Fruchtschädigung	Aceton; Y; Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes nicht befürchtet zu werden
---------------------------------------	---

### cyclohexane

TA-Luft	5.2.5/I
---------	---------

### acétate d'éthyle

TA-Luft	5.2.5
---------	-------

TRGS900 - Risiko der Fruchtschädigung	Ethylacetat; Y; Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes nicht befürchtet zu werden
---------------------------------------	--

### butanone

TA-Luft	5.2.5
---------	-------

TRGS900 - Risiko der Fruchtschädigung	Butanon; Y; Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes nicht befürchtet zu werden
---------------------------------------	--

Hautresorptive Stoffe	Butanon; H; Hautresorptiv
-----------------------	---------------------------

### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

TA-Luft	5.2.5/I
---------	---------

TRGS900 - Risiko der Fruchtschädigung	2,6-Di-tert-butyl-p-kresol; Y; Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes nicht befürchtet zu werden
---------------------------------------	---

### colophane

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

### oxyde de zinc

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

## Législation nationale UK

Soudal Colle Néoprène Liquide 44A  
Aucun renseignement disponible

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

28 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

## butanone

Skin absorption	Butan-2-one (methyl ethyl ketone); Sk
-----------------	---------------------------------------

## colophane

Skin Sensitisation	Rosin-based solder flux fume; Sen
Respiratory sensitisation	Rosin-based solder flux fume; Sen

### Autres données pertinentes

#### Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

Aucun renseignement disponible

## acétone

TLV - Carcinogen	Acetone; A4
------------------	-------------

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

TLV - Carcinogen	Butylated hydroxytoluene (BHT); A4
CIRC - classification	3; Butylated hydroxytoluene (bht)

## colophane

TLV - Skin Sensitisation	Rosin core solder thermal decomposition products(colophony); SEN; Sensitization
	Resin acids, as total Resin acids; SEN; Sensitization
TLV - Respiratory Sensitisation	Resin acids, as total Resin acids; SEN; Sensitization
	Rosin core solder thermal decomposition products(colophony); SEN; Sensitization

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte intégral de toute phrase H visée au point 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
ADI	Acceptable daily intake
AOEL	Acceptable operator exposure level
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEL	Derived No Effect Level
ErC50	EC50 in terms of reduction of growth rate
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
NOEC	No Observed Effect Concentration
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

### Facteur M

cyclohexane	1	Aigu	ECHA
2,6-di-tert-butyl-p-crésol	1	Aigu	BIG
oxyde de zinc	1	Aigu	ECHA
oxyde de zinc	1	Chronique	ECHA

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour une utilisation au sein de l'Union Européenne, de la Suisse, de l'Islande, de la Norvège et du Lichtenstein. Elle peut être consultée dans d'autres pays, dans lesquels la

Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

29 / 30

# Soudal Colle Néoprène Liquide 44A

législation locale relative à la conception des fiches de données de sécurité aura prépondérance. Il est de votre obligation de vérifier et d'appliquer cette législation locale. L'utilisation de cette fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence BIG et/ou dans les conditions générales de la société BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. Sa distribution et sa reproduction sont limitées. Consultez les conditions du contrat susmentionné pour de plus amples informations.



Motif de la révision: 3;9

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2020-03-12

Numéro de la révision: 0307

Numéro de produit: 45108

30 / 30

## Colle Contact Néoprène, liquide

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit:

Nom de produit : Colle Contact Néoprène, liquide  
 Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)  
 Type de produit REACH : Mélange

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Colle/adhésif

##### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

##### Fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOULDAL N.V.  
 Everdongenlaan 18-20  
 B-2300 Turnhout  
 ☎ +32 14 42 42 31  
 ☐ +32 14 42 65 14  
 msds@soudal.com

##### Fabricant du produit

SOULDAL N.V.  
 Everdongenlaan 18-20  
 B-2300 Turnhout  
 ☎ +32 14 42 42 31  
 ☐ +32 14 42 65 14  
 msds@soudal.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais):  
 +32 14 58 45 45 (BIG)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

##### 2.1.1 Classification selon Règlement CE n° 1272/2008

Classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Classe	Catégorie	Mentions de danger
Flam. Liq.	catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Irrit.	catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation oculaire.
Skin Irrit.	catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
STOT SE	catégorie 3	H336: Peut provoquer somnolence et des vertiges.
Aquatic Chronic	catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

##### 2.1.2 Classification selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE

Classé comme dangereux selon les critères des Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE

F; R11 - Facilement inflammable.

Xi; R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

N; R51-53 - Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage:

Étiquetage selon Règlement CE n° 1272/2008 (CLP)



Contient: hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane.

Mention d'avertissement Danger

Rédigée par: Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen vzw (BIG)  
 Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel  
<http://www.big.be>  
 © BIG vzw

Motif de la révision: ATP6

Numéro de la révision: 0201

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de produit: 45108

1 / 34

134-15960-458-fr-FR

# Colle Contact Néoprène, liquide

## Phrases H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation oculaire.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

## Phrases P

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## Informations supplémentaires

EUH208	Contient: colophane. Peut déclencher une réaction allergique. - Ce produit ne doit pas être utilisé dans des lieux insuffisamment ventilés. - Ce produit ne doit pas être utilisé pour la pose de moquette.
--------	---

## Étiquetage selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE (DSD/DPD)

### Étiquettes



Facilement inflammable



Irritant



Dangereux pour l'environnement

## Phrases R

36/38	Irritant pour les yeux et la peau
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

## Phrases S

(02)	(Conserver hors de la portée des enfants)
23	Ne pas respirer les vapeurs
24	Eviter le contact avec la peau
(46)	(En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette)
61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Contient: colophane. Peut déclencher une réaction allergique.

## Recommandations supplémentaires

- Ce produit ne doit pas être utilisé dans des lieux insuffisamment ventilés.
- Ce produit ne doit pas être utilisé pour la pose de moquette.

## 2.3 Autres dangers:

### CLP

Peut s'enflammer en contact avec une étincelle  
Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation  
Attention! La substance est absorbée par la peau

### DSD/DPD

Peut s'enflammer en contact avec une étincelle  
Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation  
Attention! La substance est absorbée par la peau  
Peut déclencher une réaction allergique

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances:

Ne s'applique pas

### 3.2 Mélanges:

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

2 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon DSD/DPD	Classification selon CLP	Note	Remarque
acétone 01-2119471330-49	67-64-1 200-662-2	C<20 %	F; R11 Xi; R36 R66 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	(1)(2)(10)	Constituant
cyclohexane 01-2119463273-41	110-82-7 203-806-2	C<20 %	F; R11 Xn; R65 Xi; R38 R67 N; R50-53	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	(1)(2)(10)	Constituant
acétate d'éthyle 01-2119475103-46	141-78-6 205-500-4	C<20 %	F; R11 Xi; R36 R66 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	(1)(2)(10)	Constituant
butanone 01-2119457290-43	78-93-3 201-159-0	C<20 %	F; R11 Xi; R36 R66 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	(1)(2)(10)	Constituant
oxyde de zinc 01-2119463881-32	1314-13-2 215-222-5	C<1 %	N; R50-53	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	(1)(2)	Constituant
2,6-di-tert-butyl-p-crésol 01-2119555270-46	128-37-0 204-881-4	C<1 %	N; R50-53	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	(1)(2)	Constituant
colophane 01-2119480418-32	8050-09-7 232-475-7	C<1 %	R43	Skin Sens. 1; H317	(1)(2)	Constituant
hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane 01-2119475514-35		C<25 %	F; R11 Xi; R38 R67 N; R51-53 Xn; R65	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411	(1)(10)	Constituant
	98-54-4 202-679-0	C<1 %	Repr. Cat. 3; R62 Xi; R38 - 41 N; R51-53	Repr. 2; H361f Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 1; H410	(1)(2)	Constituant

(1) Texte intégral des phrases R et H: voir point 16

(2) Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours:

#### Mesures générales:

Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire. Prévenir refroidissement en couvrant victime (pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort. En fonction de l'état: médecin/hôpital.

#### Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

#### Après contact avec la peau:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Du savon peut être utilisé. Ne pas utiliser des produits (chimiques) neutralisants. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de produits neutralisants. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

#### Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire boire du lait/de l'huile. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

#### 4.2.1 Symptômes aigus

##### Après inhalation:

EXPOSITION A DE FORTES CONCENTRATIONS: Etat de faiblesse. Irritation des voies respiratoires. Nausées. Vomissements. Maux de tête. Dépression du système nerveux central. Vertiges. Narcose. Excitation/agitation. Ivresse. Troubles de capacité de réaction. Difficultés respiratoires. Pertes de connaissance.

##### Après contact avec la peau:

Picotement/irritation de la peau.

##### Après contact avec les yeux:

Irritation du tissu oculaire.

##### Après ingestion:

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

3 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

Gorge sèche/mal de gorge. Risque de pneumonie aspiratoire. Douleurs gastrointestinales. Dépression du système nerveux central. Symptômes similaires à ceux observés après inhalation.

## 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction:

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Mousse polyvalente. Poudre BC. Acide carbonique.

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

L'eau (jet PLEIN) est inefficace pour l'extinction.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (acide chlorhydrique, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

### 5.3 Conseils aux pompiers:

#### 5.3.1 Instructions:

Refroidir à l'eau les récipients fermés lorsque ceux-ci sont exposés au feu. Ne pas déplacer la cargaison si exposée à la chaleur. Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée. Tenir compte des liquides d'extinction polluants. Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer.

#### 5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Écran facial. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Arrêter les moteurs et interdiction de fumer. Ni flammes nues ni étincelles. Appareils et éclairage utilisables en atmosphère explosive.

#### 6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

#### 6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants. Écran facial. Vêtements de protection.

#### Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Recueillir le produit qui se libère. Endiguer le liquide répandu. Essayer de réduire l'évaporation. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber liquide répandu dans matériau incombustible p.ex.: sable, terre, vermiculite. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Porter produit recueilli au fabricant/à l'instance compétente. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

Voir point 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ventilation insuffisante: éloigner flammes nues/étincelles. Ventilation insuffisante: appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Ventilation insuffisante: prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Gaz/vapeur plus lourde que l'air à 20°C. Observer une hygiène stricte. Tenir l'emballage bien fermé. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

#### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver dans un endroit frais. Ventilation au ras du sol. Local à l'épreuve du feu. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 1 année(s).

#### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, sources d'ignition.

#### 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Fer-blanc.

#### 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

4 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle:

#### 8.1.1 Exposition professionnelle

##### a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

#### Pays-Bas

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol (inhaleerbaar)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle de caractère indicatif)	5 mg/m <sup>3</sup>
2-Butanon	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	197 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	590 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	300 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	900 mg/m <sup>3</sup>
Acéton	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	501 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	1002 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	2420 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexaan	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	700 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	400 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	1400 mg/m <sup>3</sup>
Ethylacetaat	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle de caractère indicatif)	150 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle de caractère indicatif)	550 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle de caractère indicatif)	300 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite d'exposition professionnelle de caractère indicatif)	1100 mg/m <sup>3</sup>
p-tert. Butylfenol	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle de caractère indicatif)	0.08 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle de caractère indicatif)	0.5 mg/m <sup>3</sup>
Pyrolyseproducten afkomstig van harskern soldeertin (alifatisch aldehyde berekend als formaldehyde)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle de caractère indicatif)	0.1 mg/m <sup>3</sup>
Zinkoxide (rook)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle de caractère indicatif)	5 mg/m <sup>3</sup>

#### UE

Acétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	1210 mg/m <sup>3</sup>
Butanone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	600 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	300 ppm
	Valeur courte durée (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	900 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	700 mg/m <sup>3</sup>

#### Belgique

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

5 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol (vapeur et aérosol)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	2 mg/m <sup>3</sup>
2-Butanone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	600 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée	300 ppm
	Valeur courte durée	900 mg/m <sup>3</sup>
Acétate d'éthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	400 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1461 mg/m <sup>3</sup>
Acétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée	1000 ppm
	Valeur courte durée	2420 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	100 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	350 mg/m <sup>3</sup>
Zinc (oxyde de) (fumées)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h	2 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée	10 mg/m <sup>3</sup>

## USA (TLV-ACGIH)

Acetone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	500 ppm
	Valeur courte durée (TLV - Adopted Value)	750 ppm
Butylated hydroxytoluene (BHT)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	2 mg/m <sup>3</sup> (IFV)
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	100 ppm
Ethyl acetate	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	400 ppm
Methyl ethyl ketone (MEK)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	200 ppm
	Valeur courte durée (TLV - Adopted Value)	300 ppm
Zinc oxide	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TLV - Adopted Value)	2 mg/m <sup>3</sup> (R)
	Valeur courte durée (TLV - Adopted Value)	10 mg/m <sup>3</sup> (R)

IFV: Inhalable fraction and vapor  
R: Respirable fraction

## Allemagne

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	10 mg/m <sup>3</sup>
4-tert-Butylphenol	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	0.08 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	0.5 mg/m <sup>3</sup>
Aceton	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	1200 mg/m <sup>3</sup>
Butanon	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	600 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexan	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	700 mg/m <sup>3</sup>
Ethylacetat	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	400 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (TRGS 900)	1500 mg/m <sup>3</sup>

## France

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	10 mg/m <sup>3</sup>
Acétate d'éthyle	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	400 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	1400 mg/m <sup>3</sup>
Acétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	1000 ppm
	Valeur courte durée (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	2420 mg/m <sup>3</sup>
Colophane (produits de décomposition des baguettes de soudure, exprimés en aldéhyde formique)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	0.1 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	200 ppm

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

6 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	700 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (VL: Valeur non réglementaire indicative)	375 ppm
	Valeur courte durée (VL: Valeur non réglementaire indicative)	1300 mg/m <sup>3</sup>
Méthyléthylcétone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	600 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	300 ppm
	Valeur courte durée (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	900 mg/m <sup>3</sup>
Zinc (oxyde de, fumées)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	5 mg/m <sup>3</sup>
Zinc (oxyde de, poussières)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	10 mg/m <sup>3</sup>

## UK

2,6-Di-tert-butyl-p-cresol	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	10 mg/m <sup>3</sup>
Acetone	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	500 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1210 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1500 ppm
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	3620 mg/m <sup>3</sup>
Butan-2-one (methyl ethyl ketone)	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	200 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	600 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	300 ppm
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	899 mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexane	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	100 ppm
	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	350 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	300 ppm
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1050 mg/m <sup>3</sup>
Ethyl acetate	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	200 ppm
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	400 ppm
Rosin-based solder flux fume	Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	0.05 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur courte durée (Workplace exposure limit (EH40/2005))	0.15 mg/m <sup>3</sup>

### b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

#### 8.1.2 Méthodes de prélèvement

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

2,6-Di-tert-Butyl-p-Cresol (DBPC)	NIOSH	1(226)
2-Butanone (MEK) (Methyl ethyl ketone)	NIOSH	2500
2-Butanone (Methyl ethyl ketone)	OSHA	84
2-Butanone (organic and inorganic gases by Extractive FTIR)	NIOSH	3800
2-Butanone (Volatile Organic compounds)	NIOSH	2549
2-Butanone	OSHA	1004
2-Butanone	OSHA	13
Acetone (ketones 1)	NIOSH	1300
Acetone (ketones I)	NIOSH	2555
Acetone (organic and inorganic gases by Extractive FTIR)	NIOSH	3800
Acetone (Volatile Organic compounds)	NIOSH	2549
ACETONE and METHYL ETHYL KETONE in urine	NIOSH	8319
Acetone	OSHA	69
Cyclohexane (Hydrocarbons, BP36 to 126C)	NIOSH	1500
Cyclohexane	NIOSH	95-117
Cyclohexane	OSHA	7
Di-tert-butyl-p-cresol	OSHA	2108
Ethyl acetate (Volatile Organic compounds)	NIOSH	2549
Ethyl Acetate	NIOSH	1457
Ethyl Acetate	OSHA	7
MEK	NIOSH	8002

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

7 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

Methyl Ethyl Ketone (ketones I)	NIOSH	2555
Methyl Ethyl Ketone	OSHA	16
Petroleum Distillate (Naphthas)	NIOSH	1550
Petroleum Distillates fractions	OSHA	48
p-tert-Butylphenol	OSHA	2085
Zinc (Elements)	NIOSH	7300
Zinc Oxide	NIOSH	7030
Zinc Oxide	NIOSH	7502
Zinc Oxide	OSHA	ID 121

## 8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

## 8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

### DNEL - Travailleurs

#### acétone

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets aigus locaux – inhalation	2420 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	186 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	1210 mg/m <sup>3</sup>	

#### cyclohexane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	700 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	700 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	700 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	700 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	2016 mg/kg bw/jour	

#### acétate d'éthyle

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets aigus systémiques – inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	63 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	

#### butanone

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	600 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1161 mg/kg bw/jour	

#### oxyde de zinc

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	5 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	83 mg/kg bw/jour	

#### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.5 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	3.5 mg/m <sup>3</sup>	

#### colophane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	117 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	17 mg/kg bw/jour	

#### hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	2035 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	773 mg/kg bw/jour	

#### ###

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.5 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.071 mg/kg bw/jour	

### DNEL - Grand public

#### acétone

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	62 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	200 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	62 mg/kg bw/jour	

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

8 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## cyclohexane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	206 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	412 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	206 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	412 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1186 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	59.4 mg/kg bw/jour	

## acétate d'éthyle

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets aigus systémiques – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	37 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	4.5 mg/kg bw/jour	
	Effets locaux à long terme – inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	

## butanone

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	106 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	412 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	31 mg/kg bw/jour	

## oxyde de zinc

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	2.5 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	83 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.83 mg/kg bw/jour	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.25 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.86 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.25 mg/kg bw/jour	

## colophane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	35 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	10 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	10 mg/kg bw/jour	

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	608 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	699 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	699 mg/kg bw/jour	

## ###

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.09 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.026 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.026 mg/kg bw/jour	

## PNEC

### acétone

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	10.6 mg/l	
Eau de mer	1.06 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	21 mg/l	
Sédiment d'eau douce	30.4 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	3.04 mg/kg sédiment dw	
Sol	29.5 mg/kg sol dw	
STP	100 mg/l	

### cyclohexane

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.207 mg/l	
Eau de mer	0.207 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	0.207 mg/l	
STP	3.24 mg/l	
Sédiment d'eau douce	3.627 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	3.627 mg/kg sédiment dw	
Sol	2.99 mg/kg sol dw	

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

9 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## acétate d'éthyle

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.24 mg/l	
Eau de mer	0.024 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	1.65 mg/l	
STP	650 mg/l	
Sédiment d'eau douce	1.15 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.115 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.148 mg/kg sol dw	
Oral	0.2 g/kg alimentation	

## butanone

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	55.8 mg/l	
Eau de mer	55.8 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	55.8 mg/l	
STP	709 mg/l	
Sédiment d'eau douce	284.74 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	284.7 mg/kg sédiment dw	
Sol	22.5 mg/kg sol dw	
Nourriture	1000 mg/kg alimentation	

## oxyde de zinc

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	20.6 µg/l	
Eau de mer	6.1 µg/l	
STP	100 µg/l	
Sédiment d'eau douce	117.8 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	56.5 mg/kg sédiment dw	
Sol	35.6 mg/kg sol dw	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.199 µg/l	
Eau de mer	0.0199 µg/l	
Eau (rejets intermittents)	1.99 µg/l	
STP	0.17 mg/l	
Sédiment d'eau douce	99.6 µg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	9.96 µg/kg sédiment dw	
Sol	47.69 µg/kg sol dw	
Oral	8.33 mg/kg alimentation	

## colophane

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.0016 mg/l	
Eau de mer	0.00016 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	0.016 mg/l	
STP	10 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0.007 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.0007 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.00045 mg/kg sol dw	

## ###

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.01 mg/l	
Eau de mer	0.001 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	0.048 mg/l	
STP	1.5 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0.27 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.027 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.25 mg/kg sol dw	
Nourriture	46.67 mg/kg alimentation	

### 8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

### 8.2 Contrôles de l'exposition:

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ventilation insuffisante: éloigner flammes nues/étincelles. Ventilation insuffisante: appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Ventilation insuffisante: prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Travailler sous aspiration locale/ventilation.

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

10 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

Observer une hygiène stricte. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

**a) Protection respiratoire:**

Masque à gaz avec filtre A si conc. dans l'air > valeur limite d'exposition.

**b) Protection des mains:**

Gants.

**c) Protection des yeux:**

Lunettes bien ajustables.

**d) Protection de la peau:**

Protection de la tête/du cou. Vêtements de protection.

**8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:**

Voir points 6.2, 6.3 et 13

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect physique	Visqueux
Odeur	Odeur de solvant
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible
Couleur	Jaune
Taille des particules	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité	Liquide et vapeurs très inflammables.
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	2Pa.s ; 20°C
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Point de fusion	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	< 21°C
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur relative	> 2
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Solubilité	Aucun renseignement disponible
Densité relative	0.86
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives
Propriétés comburantes	Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes
pH	Aucun renseignement disponible

### 9.2 Autres informations:

Densité absolue	860kg/m <sup>3</sup>
-----------------	----------------------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité:

Peut s'enflammer en contact avec une étincelle. Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation. Aucun renseignement disponible.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun renseignement disponible.

### 10.4 Conditions à éviter:

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ventilation insuffisante: éloigner flammes nues/étincelles. Ventilation insuffisante: appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Ventilation insuffisante: prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

### 10.5 Matières incompatibles:

Aucun renseignement disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (acide chlorhydrique, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

#### 11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

Colle Contact Néoprène, liquide

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

11 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

## acétone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	5800mg/kg		Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	20000mg/kg		Lapin (mâle)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50		> 7426mg/kg bw		Lapin (femelle)	Éléments de preuve	
Inhalation (vapeurs)	CL50	Autres	76mg/l	4 h	Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	LCL0	Autres	16000ppm	4 h	Rat	Valeur expérimentale	

## cyclohexane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	> 5000mg/kg bw		Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 2000mg/kg bw		Lapin (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CL50	Équivalent à OCDE 403	> 32.88mg/l air	4 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CL50	Équivalent à OCDE 403	> 19.07mg/l	4 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	

## acétate d'éthyle

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	10200mg/kg bw		Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	24h cuff method	> 20000mg/kg bw	24 h	Lapin (mâle)	Valeur expérimentale	
Inhalation	CL50		70.56mg/l	4 h	Rat		
Inhalation (vapeurs)	CL0	Équivalent à OCDE 403	8000ppm	4 h	Rat	Valeur expérimentale	

## butanone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 423	2054mg/kg		Rat (mâle)	Read-across	
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 423	2328mg/kg		Rat (femelle)	Read-across	
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 423	2193mg/kg bw		Rat	Read-across	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 10ml/kg bw	24 h	Lapin (mâle)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

## oxyde de zinc

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	> 5000mg/kg		Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000mg/kg bw	24 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (poussières)	CL50	Équivalent à OCDE 403	> 5.7mg/l	4 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 401	> 6000mg/kg bw		Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000mg/kg bw	24 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

12 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## colophane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Autres	2800mg/kg bw		Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000mg/kg bw	24 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Autres	> 5840mg/kg bw		Rat (masculin/féminin)	Read-across	
Dermal	DL50	Autres	> 2800mg/kg bw	24 semaine(s)	Rat (masculin/féminin)	Produit similaire	
Inhalation (vapeurs)	CL50	Autres	> 25.2mg/l	4 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	

## ###

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 401	> 2000mg/kg		Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 16000mg/kg bw	24 h	Lapin (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (poussières)	CL50	Équivalent à OCDE 403	> 5.6mg/l	4 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

### Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation

#### Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

#### acétone

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant	OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Éléments de preuve	
Peau	Non irritant	Autres	3 jour(s)	24; 48; 72 heures	Cobaye	Éléments de preuve	
Inhalation	Légèrement irritant	Étude d'observation humaine	20 minutes		Humain	Littérature	

#### cyclohexane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Légèrement irritant	Équivalent à OCDE 405		24 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	Méthode B.4 de l'UE	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	Équivalent à OCDE 404		24; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Inhalation	Irritant					Étude de	

#### acétate d'éthyle

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant; catégorie 2					Annexe VI	
Oeil	Non irritant	OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Légèrement irritant	Équivalent à OCDE 404	24 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

#### butanone

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant	Équivalent à OCDE 405			Lapin	Valeur expérimentale	Exposition unique
Peau	Non irritant	OCDE 404	4 h		Lapin	Read-across	

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

13 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## oxyde de zinc

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Non irritant	OCDE 405	24 h	24; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	OCDE 404	24 h	24 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Non irritant	OCDE 405		24; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	OCDE 404		24; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

## colophane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Non irritant	OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique
Peau	Non irritant	OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Non irritant	Autres			Lapin	Read-across	
Peau	Irritant	Équivalent à OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

## ###

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Lésions oculaires graves	Équivalent à OCDE 405	1 secondes	1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique
Peau	Très irritant	OCDE 404	4 h	1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

### Conclusion

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation oculaire.

Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

#### acétone

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Essai de maximalisation sur cochon d'Inde		48 heures	Hamster (femelle)	Valeur expérimentale	
Peau	Non sensibilisant	Observation des humains			Humain	Littérature	

#### cyclohexane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Méthode B.6 de l'UE	6 h	24; 48 heures	Cobaye (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	

#### acétate d'éthyle

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406	24 h	24; 48 heures	Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

#### butanone

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406		24; 48 heures	Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

14 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## oxyde de zinc

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	
Peau	Non sensibilisant	Observation des humains	2 jours (en continu)	72 heures	Humain	Valeur expérimentale	

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Essai de maximalisation sur cochon d'Inde		24; 48 heures	Cobaye (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Peau	Non sensibilisant	Observation des humains			Humain (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	

## colophane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Observation des humains			Humain (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Peau	Non sensibilisant	Observation des humains			Humain (femelle)	Read-across	

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Équivalent à OCDE 406		24; 48 heures	Cobaye (masculin/féminin)	Read-across	

## ###

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406		48; 72 heures	Cobaye (mâle)	Valeur expérimentale	

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

### Conclusion

Non classé comme sensibilisant par voie cutanée

Non classé comme sensibilisant par inhalation

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles

#### Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

#### acétone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Oral	NOAEL	Équivalent à OCDE 408	20mg/l		Aucun effet	13 semaine(s)	Souris (masculin/féminin)	Valeur expérimentale
Dermal								Non pertinent, jugement d'experts
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	Autres	19000ppm		Aucun effet	8 semaine(s)	Rat (mâle)	Littérature
Inhalation (vapeurs)		Étude d'observation humaine	361ppm	Système nerveux central	Effets neurotoxiques	2 jour(s)	Humain	Données insuffisantes, non concluantes

#### cyclohexane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	US EPA	7000ppm		Aucun effet	14 semaines (6h/jour, 5 jours/semaine)	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

15 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## acétate d'éthyle

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	US EPA	900mg/kg bw/jour	Généraux	Signes cliniques ; mortalité ; poids corporel ; consommation d'aliments	90-92 jour(s)	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation	NOEC	EPA OTS 798.2450	350ppm	Généraux	Toxicité systémique	13 semaines (6h/jour, 5 jours/semaine)	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation			STOT SE cat.3	Système nerveux central	Somnolence, vertiges			Annexe VI

## butanone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Oral								Dispense de données
Dermal								Dispense de données
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	Équivalent à OCDE 413	5041ppm		Aucun effet	13 semaines (6h/jour, 5 jours/semaine)	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation (vapeurs)			STOT SE cat.3	Système nerveux central	Somnolence, vertiges			Annexe VI

## oxyde de zinc

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOEL	OCDE 408	3000ppm		Aucun effet	13 semaines (tous les jours)	Rat (masculin/féminin)	Read-across
Inhalation (aérosol)	NOAEL	OCDE 413	1.5mg/m <sup>3</sup> air		Aucun effet	13 semaines (6h/jour, 5 jours/semaine)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL		25mg/kg bw/jour		Aucun effet		Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale

## colophane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	Essai de toxicité subchronique	0.2%		Aucun effet	90 jour(s)	Rat (masculin/féminin)	Données insuffisantes, non concluantes
Dermal								Dispense de données
Inhalation								Dispense de données

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	Autres	4200mg/m <sup>3</sup> air		Aucun effet	3 jours (8h/jour)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	Équivalent à OCDE 413	6646ppm		Aucun effet	13 semaines (6h/jour, 5 jours/semaine)	Rat (masculin/féminin)	Read-across
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	Équivalent à OCDE 413	2220ppm		Aucun effet	13 semaines (6h/jour, 5 jours/semaine)	Rat (masculin/féminin)	Read-across
Inhalation (vapeurs)	LOAEC	Autres	14g/m <sup>3</sup>	Système nerveux central	Troubles comportementaux	3 jours (8h/jour)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

16 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

###

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	LOAEL	Autres	2000ppm	Foie	Transformation morphologique	14 semaine(s)	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 422	60mg/kg bw/jour		Aucun effet		Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale
Dermal								Dispense de données
Inhalation								Dispense de données

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

## Conclusion

Peut provoquer somnolence et des vertiges.

Non classé pour la toxicité subchronique

## Mutagenicité sur les cellules germinales (in vitro)

### Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

#### acétone

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif	Équivalent à OCDE 473	Ovaire de hamster chinois (CHO)	Aucun effet	Valeur expérimentale

#### cyclohexane

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)	Aucun effet	Valeur expérimentale

#### acétate d'éthyle

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 473	Ovaire de hamster chinois (CHO)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale

#### butanone

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 473	Cellules de foie de rat	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale

#### oxyde de zinc

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale

#### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif	Ames test	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif	Équivalent à OCDE 473	Ovaire de hamster chinois (CHO)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif	Équivalent à OCDE 479	Ovaire de hamster chinois (CHO)	Aucun effet	Valeur expérimentale

#### colophane

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif	OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif	OCDE 473	Lymphocytes humains	Aucun effet	Valeur expérimentale

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

17 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 473	Cellules de foie de rat	Aucun effet	Read-across
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Read-across
Négatif	OCDE 476		Aucun effet	Read-across

## ###

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 473	Rat lymphocytes	Aucun effet	Valeur expérimentale
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale

## Mutagenicité sur les cellules germinales (in vivo)

### Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

#### acétone

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif		13 semaine(s)	Souris (masculin/féminin)		Littérature

#### cyclohexane

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 475	5 jours (6h/jour)	Rat (masculin/féminin)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

#### acétate d'éthyle

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 474		Souris (mâle)		Valeur expérimentale

#### butanone

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 474		Souris (masculin/féminin)		Valeur expérimentale

#### oxyde de zinc

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	OCDE 474		Souris (mâle)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

#### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	Test d'aberration chromosomique	8 semaines (tous les jours)	Souris (mâle)		Valeur expérimentale
Négatif	Micronucleus test		Souris (femelle)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

## ###

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	OCDE 474	24, 48 h	Souris (masculin/féminin)	Moelle osseuse	Read-across

## Cancérogénicité

### Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

#### acétone

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Organe	Effet
Dermal	NOEL	Autres	79mg	51 semaine(s)	Souris (femelle)	Littérature		Aucun effet

#### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Organe	Effet
Oral		Sans précision supplémentaire		104 semaine(s)	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale		Aucun effet cancérogène

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

18 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## colophane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Organe	Effet
Inhalation						Dispense de données		
Dermal						Dispense de données		
Oral						Dispense de données		

## ###

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Organe	Effet
Inhalation						Dispense de données		
Dermal						Dispense de données		
Oral						Dispense de données		

## Toxicité pour la reproduction

### Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

### acétone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	11000ppm	6-19 jours (gestation, tous les jours)	Rat (masculin/féminin)			Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL	Autres	900mg/kg bw/jour	13 semaine(s)	Rat (mâle)	Aucun effet		Littérature

### cyclohexane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	7000ppm	10 jours (6h/jour)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	2000ppm	10 jours (6h/jour)	Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEC	Équivalent à OCDE 416	2000ppm	>11 semaines (6h/jour, 5 jours/semaine)	Rat (masculin/féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

### acétate d'éthyle

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	> 3600mg/kg bw/jour	8-14 jours (gestation, tous les jours)	Souris	Aucun effet	Fœtus	Read-across
Toxicité maternelle	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	2200mg/kg bw/jour	8-14 jours (gestation, tous les jours)	Souris	Aucun effet		Read-across
	LOAEL	Équivalent à OCDE 414	3600mg/kg bw/jour	8-14 jours (gestation, tous les jours)	Souris	Mortalité	Généraux	Read-across
Effets sur la fertilité	NOAEL	Autres	1500ppm	13 semaines (6h/jour, 5 jours/semaine)	Rat (mâle)	Réduction de la motilité du sperme	Testicules	Valeur expérimentale

### butanone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	1002ppm	10 jours (7h/jour)	Rat	Aucun effet	Fœtus	Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEC	Équivalent à OCDE 414	1002ppm	10 jours (7h/jour)	Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	1644mg/kg bw/jour - 1771mg/kg bw/jour		Rat (masculin/féminin)	Aucun effet		Read-across

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

19 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## oxyde de zinc

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC	OCDE 414	7.5mg/kg bw/jour	14 jours (6h/jour)	Rat	Aucun effet	Foetus	Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEC	OCDE 414	7.5mg/kg bw/jour	14 jours (6h/jour)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL (F1)	Équivalent à OCDE 416	7.5mg/kg bw/jour	22 semaines (tous les jours)	Rat (masculin/féminin)	Aucun effet		Read-across

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	375mg/kg bw/jour		Rat (femelle)	Aucun effet	Foetus	Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	93.5mg/kg bw/jour		Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL		500mg/kg bw/jour		Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
	NOAEL		100mg/kg bw/jour		Rat (mâle)	Aucun effet		Valeur expérimentale

## colophane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL (F1)	OCDE 421	3000ppm	30-45 jour(s)	Rat (masculin/féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL (P)	OCDE 421	3000ppm	30-45 jour(s)	Rat (masculin/féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEC	Autres	≥ 1200ppm	10 jours (6h/jour)	Rat	Aucun effet		Read-across
	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	3000ppm	10 jours (6h/jour)	Souris	Aucun effet		Read-across
	LOAEL	Équivalent à OCDE 414	9000ppm	10 jours (6h/jour)	Souris	Modifications squelettiques mineures	Squelette	Read-across
Toxicité maternelle	NOAEC		1200ppm		Rat (femelle)	Aucun effet		Read-across
	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	900ppm	10 jours (6h/jour)	Rat (femelle)	Aucun effet		Read-across
	LOAEL	Équivalent à OCDE 414	3000ppm	10 jours (6h/jour)	Rat (femelle)	Affection/dégénérescence des tissus pulmonaires	Poumons	Read-across
Effets sur la fertilité	NOAEL (P/F1)	Équivalent à OCDE 416	9000ppm		Rat (masculin/féminin)	Aucun effet		Read-across

## ###

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL	OCDE 414	≥ 300mg/kg bw/jour	20 jour(s)	Rat	Aucun effet		Read-across
Toxicité maternelle	NOAEL	OCDE 414	75mg/kg bw/jour	20 jour(s)	Rat	Mortalité		Read-across
Effets sur la fertilité	NOEL	OCDE 416	800ppm		Rat (masculin/féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale
	NOAEL (P)	OCDE 422	60mg/kg bw/jour		Rat (masculin/féminin)	Irritation des voies respiratoires		Valeur expérimentale

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

### Conclusion CMR

Non classé pour la cancérogénicité

Non classé dans les substances toxiques pour la reproduction ou le développement

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

### Toxicité autres effets

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

20 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

### acétone

Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de la valeur
			Peau	Dessèchement ou gerçures de la			Étude de littérature

### cyclohexane

Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de la valeur
NOAEC	Autres	2000ppm		Effets neurotoxiques	6 h	Rat (mâle)	Valeur expérimentale
LOAEC	Autres	7000ppm		Effets neurotoxiques	6 h	Rat (mâle)	Valeur expérimentale

### acétate d'éthyle

Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de la valeur
			Peau	Dessèchement ou gerçures de la			Littérature

### butanone

Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Organisme	Détermination de la valeur
	Équivalent à OCDE 404		Peau	Dessèchement ou gerçures de la			Read-across

## Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

### Colle Contact Néoprène, liquide

APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE OU REPETE: Teint rouge. Eruption/dermatite. Gorge sèche/mal de gorge. Maux de tête. Nausées. Etat de faiblesse. Risque d'inflammation des voies aériennes.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité:

#### Colle Contact Néoprène, liquide

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

#### acétone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	Méthode C.1 de l'UE	5540 mg/l	96 h	Salmo gairdneri	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë invertébrés	CL50	Autres	12600 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50		>7000 mg/l	96 h	Selenastrum capricornutum	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

21 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## cyclohexane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	4.53 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration mesurée
Toxicité aiguë invertébrés	CE50	OCDE 202	0.9 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	EbC50	OCDE 201	3.428 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum			Valeur expérimentale; GLP
	NOEC	OCDE 201	0.925 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum			Valeur expérimentale; Biomasse
	ErC50	OCDE 201	9.317 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			Valeur expérimentale; GLP
	NOEC	OCDE 201	0.94 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité micro-organismes aquatiques	IC50		29 mg/l	15 h	Micro-organismes aérobies			Valeur expérimentale; Concentration nominale

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
Toxicité macro-organismes du sol	CL50	OCDE 207	>1000 µg/cm <sup>2</sup>	48 h	Eisenia fetida	Valeur expérimentale

## acétate d'éthyle

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	US EPA	230 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité aiguë invertébrés	CE50		154 mg/l	48 h	Daphnia magna			Littérature
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	NOEC	OCDE 201	> 100 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons	NOEC	ECOSAR v1.00	6.3 mg/l	32 jour(s)	Pisces		Eau douce (non salée)	QSAR
	NOEC	OCDE 210	<9.65 mg/l	32 jour(s)	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique invertébré aquatique	NOEC	Équivalent à OCDE 211	2.4 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50		5870 mg/l	15 minutes	Photobacterium phosphoreum	Système statique	Eau salée	Valeur expérimentale; Ralentissement

## butanone

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	2993 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Létal
Toxicité aiguë invertébrés	CE50	OCDE 202	308 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	OCDE 201	1972 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité micro-organismes aquatiques	CEO	DIN 38412-8	1150 mg/l	16 h	Pseudomonas putida	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

22 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## oxyde de zinc

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	ASTM E729-88	0.169 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Ion de zinc
Toxicité aiguë invertébrés	CL50	Équivalent à OCDE 202	0.33 - 0.66 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Ion de zinc
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	IC50	OCDE 201	0.136 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Ion de zinc
	NOEC	OCDE 201	0.024 mg/l	3 jour(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Ion de zinc
Toxicité chronique poissons	NOEC	OCDE 215	0.199 mg/l	30 jour(s)	Oncorhynchus mykiss	Système à courant	Eau douce (non salée)	Read-across; Ion de zinc
Toxicité chronique invertébré aquatique	NOEC	OCDE 211	0.048 - 0.156 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Ion de zinc
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	Équivalent à OCDE 209	5.2 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Ralentissement

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL0	Méthode C.1 de l'UE	>= 0.57 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
	CL50	ECOSAR v1.00	0.199 mg/l	96 h	Pisces			QSAR
Toxicité aiguë invertébrés	CE50	OCDE 202	0.48 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
	NOEC	OCDE 202	0.15 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	ECOSAR v1.00	0.758 mg/l	96 h	Algae			Valeur calculée
Toxicité chronique poissons	NOEC	ECOSAR v1.00	0.041 mg/l		Pisces			Valeur calculée; Chronique
Toxicité chronique invertébré aquatique	NOEC	OCDE 202	0.316 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna			Valeur expérimentale; GLP
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50		1.7 mg/l	24 h	Tetrahymena pyriformis	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale

## colophane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	1 - <10 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë invertébrés	CE50	OCDE 202	911 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	> 1000 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	OCDE 209	> 10000 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	11.4 mg/l WAF	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë invertébrés	CE50	OCDE 202	3.0 mg/l WAF	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	30 - 100 mg/l WAF	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité chronique poissons	NOEL		2.045 mg/l	28	Oncorhynchus mykiss		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité chronique invertébré aquatique	NOEC		0.17 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna			Littérature
	LOEC		0.32 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna			Littérature
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50		35.57 mg/l	48 h	Tetrahymena pyriformis		Eau douce (non salée)	QSAR; Taux de croissance

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

23 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

###

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50		5.14 mg/l	96 h	Pimephales promelas			Concentration mesurée
	CL50	Équivalent à OCDE 203	1 - 10 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Produit similaire; Concentration nominale
Toxicité aiguë invertébrés	CE50		3.9 mg/l	48 h	Daphnia magna			
	CE50	OCDE 202	4.8 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50		11.2 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus			Taux de croissance
	ErC50	OCDE 201	14 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité chronique poissons	NOEC	Équivalent à OCDE 210	10 µg/l	128 jour(s)	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité chronique invertébré aquatique	NOEC	Équivalent à OCDE 211	0.73 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
	CE50	OCDE 202	4.8 mg/l	48	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	Équivalent à OCDE 209	> 10 mg/l	3 h	Boue activée		Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
Toxicité macro-organismes du sol						Dispense de données
Toxicité micro-organismes du sol						Dispense de données
Toxicité plantes terrestres						Dispense de données
Toxicité oiseaux						Dispense de données

La classification du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte et sur l'application de la méthode de la somme

## Conclusion

Toxique pour les organismes aquatiques

Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

## 12.2 Persistance et dégradabilité:

### acétone

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301B : Essai de dégagement de CO2	90.9 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### cyclohexane

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301F : Essai de respirométrie manométrique	77 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

#### Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
	52 h	500000 /cm <sup>3</sup>	Valeur calculée

#### Période de demi-valeur sol (t1/2 sol)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
	28 - 180 jour(s)		Étude de littérature

### acétate d'éthyle

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301B : Essai de dégagement de CO2	93.9 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale
OCDE 301D : Essai en flacon fermé	100 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

#### Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
	40 h	500000 /cm <sup>3</sup>	QSAR

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

24 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## butanone

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301D : Essai en flacon fermé	98 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
	2.7-26.7 h		Valeur calculée

### Période de demi-valeur sol (t1/2 sol)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
	1-7 jour(s)		Valeur calculée

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301C : Essai MITI modifié (I)	4.5 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	7.02 h	1.5E6 /cm <sup>3</sup>	Valeur calculée

### Biodégradation sol

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
	63.82 %	1 jour(s)	Valeur expérimentale

### Période de demi-valeur eau (t1/2 eau)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
BIOWIN 4.10	37.5 jour(s); QSAR	Dégradation primaire	Valeur calculée

### Période de demi-valeur sol (t1/2 sol)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
EPI Suite	75 jour(s)	Dégradation primaire	Valeur calculée

### Période de demi-valeur air (t1/2 air)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	7.018 h	Dégradation primaire	Valeur calculée

## colophane

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301D : Essai en flacon fermé	71 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301F : Essai de respirométrie manométrique	98 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

## ###

### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301A : Essai de disparition du COD	98 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale
OCDE 301F : Essai de respirométrie manométrique	60 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

## Conclusion

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Colle Contact Néoprène, liquide

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

25 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## acétone

### BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF		0.69		Pisces	

### BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF	BCFWIN	3			Valeur calculée

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		-0.24		Données d'essai

## cyclohexane

### BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF		31 - 129	8 semaine(s)	Cyprinus carpio	Étude de littérature
		167		Pimephales promelas	QSAR

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		3.44	25 °C	Valeur expérimentale

## acétate d'éthyle

### BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF		30	3 jour(s)	Leuciscus idus	Valeur expérimentale

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
EPA OPPTS 830.7560		0.68	25 °C	Valeur expérimentale

## butanone

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		0.3	40 °C	Valeur expérimentale

## oxyde de zinc

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		1.53		Valeur estimative

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

### BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF	OCDE 305	230 - 2500	56 jour(s)	Cyprinus carpio	Valeur expérimentale

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		5.1		Valeur expérimentale

## colophane

### BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF	BCFBAF v3.00	56.2			QSAR

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		1.9		Valeur expérimentale

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		> 3		

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

26 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

###

## BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF		120	3 h	Leuciscus idus	
		20 - 88		Cyprinus carpio	
	OCDE 305	20 - 48	8 semaine(s)	Cyprinus auratus	Valeur expérimentale

## BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
BCF		34	24 h	Chlorella sp.	
		240	5 h	Bacteria	

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		3	23 °C	Valeur expérimentale

## Conclusion

Contient (un/des) composant(s) bioaccumulable(s)

## 12.4 Mobilité dans le sol:

## cyclohexane

## (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	Autres	2.89	QSAR
Koc	Autres	770	QSAR

## Volatilité (H constante de la loi de Henry)

Valeur	Méthode	Température	Remarque	Détermination de la valeur
0.15 atm m <sup>3</sup> /mol		25 °C		Valeur expérimentale
14900 Pa.m <sup>3</sup> /mol		20 °C		Valeur calculée

## acétate d'éthyle

## Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	51.3 %	0 %	0.27 %	13.3 %	35.3 %	Valeur calculée

## butanone

## (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
Koc		34	Valeur calculée

## Volatilité (H constante de la loi de Henry)

Valeur	Méthode	Température	Remarque	Détermination de la valeur
1.06 Pa.m <sup>3</sup> /mol				

## oxyde de zinc

## (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc		2.2	Étude de littérature

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

## (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
Koc	PCKOCWIN v1.66	23030	Valeur calculée
log Koc	PCKOCWIN v1.66	4.362	Valeur calculée

## Volatilité (H constante de la loi de Henry)

Valeur	Méthode	Température	Remarque	Détermination de la valeur
8.92E-5 atm m <sup>3</sup> /mol	SRC HENRYWIN v3.10			Valeur calculée

## Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	0.37 %		30.4 %	58.5 %	10.7 %	Valeur calculée

## colophane

## (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	0.8759	QSAR

## hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, &lt; 5% n-hexane

## Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	98 %	0 %	0.9 %	0 %	1.3 %	Valeur calculée

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

27 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

###

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc		3.1	QSAR

## Conclusion

Contient composant(s) avec potentiel de mobilité dans le sol  
Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Ne contient pas de composant(s) qui répond(ent) aux critères PBT et/ou vPvB repris dans l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

## 12.6 Autres effets néfastes:

### Colle Contact Néoprène, liquide

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (CE) n° 517/2004)

#### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

### acétone

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 517/2014)

### cyclohexane

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 517/2014)

#### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

### acétate d'éthyle

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 517/2014)

#### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

### butanone

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 517/2014)

#### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

### oxyde de zinc

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 517/2014)

#### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 517/2014)

### colophane

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 517/2014)

#### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

### hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, iso-alcane, cycliques, < 5% n-hexane

#### Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 517/2014)

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

28 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

###

Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 517/2014)

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

#### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 09\* (déchets provenant de la FFUD de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables. Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE.

#### 13.1.2 Méthodes d'élimination

Incinérer sous surveillance avec valorisation énergétique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

#### 13.1.3 Emballages

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 10\* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus).

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Route (ADR)

#### 14.1 Numéro ONU:

Numéro ONU	1133
------------	------

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Nom d'expédition	Adhésifs, Disposition spéciale 640H
------------------	-------------------------------------

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	33
Classe	3
Code de classification	F1

#### 14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	III
Étiquettes	3

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
--	-----

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	640H
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.2.3.1.4 de l'ADR

### Chemin de fer (RID)

#### 14.1 Numéro ONU:

Numéro ONU	1133
------------	------

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Nom d'expédition	Adhésifs, Disposition spéciale 640H
------------------	-------------------------------------

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	33
Classe	3
Code de classification	F1

#### 14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	III
Étiquettes	3

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
--	-----

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	640H
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

29 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.2.3.1.4 du RID
--------------------	---

## Voies de navigation intérieures (ADN)

14.1 Numéro ONU:	
Numéro ONU	1133
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	
Nom d'expédition	Adhésifs, Disposition spéciale 640H
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	
Classe	3
Code de classification	F1
14.4 Groupe d'emballage:	
Groupe d'emballage	III
Étiquettes	3
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	
Dispositions spéciales	640H
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.2.3.1.4 de l'ADN

## Mer (IMDG/IMSBC)

14.1 Numéro ONU:	
Numéro ONU	1133
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	
Nom d'expédition	Adhésives
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	
Classe	3
14.4 Groupe d'emballage:	
Groupe d'emballage	III
Étiquettes	3
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Polluant marin	P
Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	
Dispositions spéciales	223
Dispositions spéciales	955
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 2.3.2.3 du Code IMDG
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	
Annexe II de Marpol 73/78	Non applicable, basé sur les informations disponibles

## Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU:	
Numéro ONU	1133
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	
Nom d'expédition	Adhésives
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	
Classe	3
14.4 Groupe d'emballage:	
Groupe d'emballage	III
Étiquettes	3
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	
Dispositions spéciales	A3
Transport passagers et cargo: quantités limitées: quantité nette max. par emballage	10 L
Mention spécifique	Liquide visqueux ayant un point d'éclair inférieur à 23°C, qui remplit les conditions indiquées dans 3.3.3.1 de l'OACI

## SECTION 15: Informations réglementaires

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

30 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

### Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
77 %	

### REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Conditions de restriction	
acétone cyclohexane acétate d'éthyle butanone hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane	Substances ou mélanges liquides qui sont considérés comme dangereux au sens de la directive 1999/45/CE ou qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008: a) les classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F; b) les classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10; c) la classe de danger 4.1; d) la classe de danger 5.1.	1. Ne peuvent être utilisés: — dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des candélabres, — dans des farces et attrapes, — dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs. 2. Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché. 3. Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et: — s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public, — s'ils présentent un danger en cas d'aspiration et sont étiquetés R65 ou H304.4. Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN). 5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et mélanges dangereux, les fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les exigences suivantes: a) l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec R65 ou H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants" et, à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2010, "L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales"; b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales"; c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2010.6. Au plus tard le 1 <sup>er</sup> juin 2014, la Commission invite l'Agence européenne des produits chimiques à élaborer un dossier, conformément à l'article 69 du présent règlement, en vue de l'interdiction éventuelle des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public.7. Les personnes physiques ou morales qui mettent sur le marché, pour la première fois, des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 communiquent, pour le 1 <sup>er</sup> décembre 2011, puis sur une base annuelle, à l'autorité compétente de l'État membre concerné des informations sur les produits de substitution pour les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304. Les États membres mettent ces données à la disposition de la Commission.»
acétone cyclohexane acétate d'éthyle butanone	Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, de ce règlement.	1. Ne peuvent être utilisées en tant que substances ou dans des mélanges contenus dans des générateurs d'aérosols mis sur le marché à l'intention du grand public à des fins de divertissement et de décoration comme: — les scintillants métallisés destinés principalement à la décoration, — la neige et le givre artificiels, — les coussins "péteurs", — les bombes à serpents, — les excréments factices, — les mirlitons, — les paillettes et les mousses décoratives, — les toiles d'araignée artificielles, — les boules pantes. 2. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires en matière de classification, d'emballage et d'étiquetage des substances, les fournisseurs veillent à ce que, avant la mise sur le marché, l'emballage des générateurs d'aérosols visés ci-dessus porte d'une manière visible, lisible et indélébile la mention suivante: "Usage réservé aux utilisateurs professionnels." 3. Par dérogation, les paragraphes 1 et 2 ne sont pas applicables aux générateurs d'aérosols visés à l'article 8, paragraphe 1, point a), de la directive 75/324/CEE du Conseil.4. Les générateurs d'aérosols visés aux paragraphes 1 et 2 ne peuvent être mis sur le marché que s'ils satisfont aux exigences qui y sont énoncées.
cyclohexane	Cyclohexane	1. Ne peut être mis sur le marché pour la première fois après le 27 juin 2010, pour la vente au public, en tant que constituant d'adhésifs de contact à base de néoprène à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % en poids dans des emballages d'un poids supérieur à 350 g.2. Les adhésifs de contact à base de néoprène contenant du cyclohexane et non conformes au paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché pour

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

31 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

la vente au public après le 27 décembre 2010.3. Sans préjudice des autres dispositions de la législation communautaire concernant la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances et des mélanges, les fournisseurs veillent à ce que, avant leur mise sur le marché, les adhésifs de contact à base de néoprène contenant du cyclohexane à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % en poids qui sont mis sur le marché pour être vendus au public après le 27 décembre 2010 portent de manière visible, lisible et indélébile les mentions suivantes:  
 "— Ce produit ne doit pas être utilisé dans des lieux insuffisamment ventilés.  
 — Ce produit ne doit pas être utilisé pour la pose de moquette."

## Législation nationale Pays-Bas

### Colle Contact Néoprène, liquide

Identification des déchets (Pays-Bas)	LWCA (Pays-Bas): KGA catégorie 04
Waterbezwaarlijkheid	9

###

SZW - Liste des substances réprotoxiques (fertilité)	Risque possible d'altération de la fertilité
--	--

## Législation nationale Allemagne

### Colle Contact Néoprène, liquide

WGK	2; Classification polluant l'eau basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du 27 juillet 2005 (Anhang 4)
-----	---

#### acétone

Schwangerschaft Gruppe	D
MAK 8-Stunden-Mittelwert ppm	Aceton; 500 ppm
MAK 8-Stunden-Mittelwert mg/m <sup>3</sup>	Aceton; 1200 mg/m <sup>3</sup>
TA-Luft	5.2.5

#### cyclohexane

Schwangerschaft Gruppe	D
MAK 8-Stunden-Mittelwert ppm	Cyclohexan; 200 ppm
MAK 8-Stunden-Mittelwert mg/m <sup>3</sup>	Cyclohexan; 700 mg/m <sup>3</sup>
TA-Luft	5.2.5; I

#### acétate d'éthyle

Schwangerschaft Gruppe	C
MAK 8-Stunden-Mittelwert ppm	Ethylacetat; 400 ppm
MAK 8-Stunden-Mittelwert mg/m <sup>3</sup>	Ethylacetat; 1500 mg/m <sup>3</sup>
TA-Luft	5.2.5

#### butanone

Schwangerschaft Gruppe	C
MAK 8-Stunden-Mittelwert ppm	2-Butanon; 200 ppm
MAK 8-Stunden-Mittelwert mg/m <sup>3</sup>	2-Butanon; 600 mg/m <sup>3</sup>
TA-Luft	5.2.5

#### oxyde de zinc

Schwangerschaft Gruppe	C
Schwangerschaft Gruppe	C
MAK 8-Stunden-Mittelwert mg/m <sup>3</sup>	Zink und seine anorganischen Verbindungen (alveolengängige Fraktion); 0,1 mg/m <sup>3</sup> ; gemessen als alveolengängige Fraktion (vgl. Abschn. Vd) S. 191) Zink und seine anorganischen Verbindungen (einatembare Fraktion); 2 mg/m <sup>3</sup> ; gemessen als einatembare Fraktion (vgl. Abschn. Vd) S. 191)
TA-Luft	5.2.1

#### 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

MAK - Krebserzeugend Kategorie	4
Schwangerschaft Gruppe	C
MAK 8-Stunden-Mittelwert mg/m <sup>3</sup>	Butylhydroxytoluol (BHT); 10 mg/m <sup>3</sup> ; gemessen als einatembare Fraktion (vgl. Abschn. Vd) S. 191)
TA-Luft	5.2.5; I

#### colophane

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

32 / 34

# Colle Contact Néoprène, liquide

###

Schwangerschaft Gruppe	D
MAK 8-Stunden-Mittelwert ppm	p-tert-Butylphenol; 0.080 ppm
MAK 8-Stunden-Mittelwert mg/m <sup>3</sup>	p-tert-Butylphenol; 0.5 mg/m <sup>3</sup>
TA-Luft	5.2.5; I
	5.2.5

## Législation nationale France

Colle Contact Néoprène, liquide

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale Belgique

Colle Contact Néoprène, liquide

Aucun renseignement disponible

## Autres données pertinentes

Colle Contact Néoprène, liquide

Aucun renseignement disponible

## acétone

TLV - Carcinogen	Acetone; A4
------------------	-------------

## 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

CIRC - classification	3; Butylated hydroxytoluene (bht)
TLV - Carcinogen	Butylated hydroxytoluene (BHT); A4

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte intégral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

- R36 Irritant pour les yeux
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau
- R38 Irritant pour la peau
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques
- R51 Toxique pour les organismes aquatiques
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R62 Risque possible d'altération de la fertilité
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

### Texte intégral de toute phrase H visée aux points 2 et 3:

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation oculaire.
- H336 Peut provoquer somnolence et des vertiges.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

(\*) = CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG

Substances PBT = des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques

DSD Dangerous Substance Directive - Directive concernant les Substances Dangereuses

DPD Dangerous Preparation Directive - Directive concernant les Préparations Dangereuses

CLP (EU-GHS) Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)

### Facteur M

2,6-di-tert-butyl-p-crésol	1	Aigu	BIG
----------------------------	---	------	-----

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

33 / 34

## Colle Contact Néoprène, liquide

recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(s) pour de plus amples informations.

QUICK-FDS

Motif de la révision: ATP6

Date d'établissement: 2007-05-09

Date de la révision: 2015-02-05

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 45108

34 / 34